

Tafsir Al Qur'an sourate An Nahl

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir^(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un **Seul** Seigneur (Allah)
Un **Seul** Guide (Muhammad)
Un **Seul** Livre (Le Qur'an)
Un **Seul** but (Plaire a Allah)
Un **Seul** Combat
Une **Seul** Communauté

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

16 - An-Nahl

بسم الله الرحمن الرحيم

1. L'ordre d'Allah arrive. Ne le hâtez donc pas. Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'on Lui associe.

L'ordre d'Allah signifie l'Heure Suprême qui surviendra bientôt et sans aucun doute. Allah met en garde Ses serviteurs contre Sa survenue où ils ne l'attendaient pas, quand Il dit: [L'échéance] du règlement de leur compte approche pour les hommes, alors que dans leur insouciance ils s'en détournent.s21v1, (Ne le hâtez donc pas) c'est à dire ne cherchez pas à hâter la venue du châtiment comme ce verset le confirme: Et ils te demandent de hâter [la venue] du châtiment. S'il n'y avait pas eu un terme fixé, le châtiment leur serait certes venu. Et assurément, il leur viendra soudain, sans qu'ils en aient conscience.s29v53.

Les mécréants avaient demandé la venue du châtiment en doutant qu'une telle punition les atteindrait à cause de leur mécréance. Dans le reste du verset, Allah désavoue l'acte des mécréants qui Lui associent d'autres divinités. Gloire à Lui, Il est très élevé au-dessus de ce qu'on Lui associe.

2. Il fait descendre, par Son ordre, les Anges, avec Ar Rouh (la révélation), sur qui Il veut parmi Ses serviteurs: "Avertissez qu'il n'est d'autre divinité que Moi. Craignez-Moi donc".

L'esprit cité dans le verset signifie la révélation comme il est dit dans ce verset: Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Qur'an] émanant de Nous.s42v52.

Cette révélation n'est descendue que sur qui Il veut, c'est à dire les Prophètes car Il sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission de Prophète, comme Il choisit aussi des Envoyés parmi les anges et les mortels.

Ces Prophètes n'ont pour mission exclusive que d'appeler les hommes à attester qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah, de Le craindre comme il se doit et d'appréhender la vengeance et le châtiment qui sont réservés aux mécréants.

3. Il a créé les cieux et la terre avec juste raison. Il transcende ce qu'on [lui] associe.

4. Il a créé l'homme d'une goûte de sperme; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré.

Allah a créé les cieux et la terre en toute vérité, Il est le seul créateur. Que les hommes sachent et croient, L'adorent sans rien Lui associer, Gloire à Lui qu'il soit élevé au-dessus de ce que les mécréants Lui reconnaissent comme égaux par mécréance, ignorance et égarement. Puis Il parle de la création de l'homme: (d'une goûte de sperme) D'une eau vile, puis Il l'a placée dans un réceptacle solide pour une durée déterminée. Une fois cet homme atteint sa maturité et devenu sensé, il se montre querelleur, en mécrochant en son Seigneur, combattant Ses Prophètes et les traitant d'imposteurs, au lieu d'être un serviteur reconnaissant et soumis. Il adore en dehors d'Allah des divinités inertes qui ne peuvent ni lui être utiles, ni lui nuire et devient ainsi un auxiliaire des ennemis du Seigneur.

A cet égard Bichr Ibn Jihach rapporte: "L'Envoyé d'Allah ﷺ cracha dans la paume de ses mains et dit: "Allah Très-Haut dit: "Ô fils d'Adam! Comment oses-tu Me rendre à l'impuissance alors que Je t'ai créé d'une substance comme celle-ci. Après que Je t'ai modelé et constitué harmonieusement, te voilà marcher, somptueusement habillé sur la terre en produisant une voix retentissante. Tu as ammassé (une fortune) mais tu refuses d'en donner en aumône. Mais une fois à l'article de la mort tu t'écries: "Je vais maintenant faire l'aumône!. Mais hélas, c'est trop tard"(Rapporté par Ahmad et les auteurs des Sunans)

5. Et les bestiaux, Il les a créés pour vous; vous en retirez des [vêtements] chauds ainsi que d'autres profits. Et vous en mangez aussi.
6. Ils vous paraissent beaux quand vous les ramène, le soir, et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage.
7. Et ils portent vos fardeaux vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine. Vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Miséricordieux.

Allah rappelle à Ses serviteurs ce qu'il leur a donné de bienfaits. Entre autres Il mentionne les bestiaux, les chameaux, les vaches et les moutons dont ils en retirent tant d'avantages: Soit qu'ils utilisent la laine, le poil et le crin pour en fabriquer les vêtements et des objets d'un usage précaire, soit qu'ils se nourrissent de leur lait et de leur chair, soit qu'ils les prennent pour l'apparat. (Ils vous paraissent beaux quand vous les ramène, le soir) en les voyant le soir quand ils reviennent le ventre

plein et les pis gonflés de lait, (et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage) quand ils partent le matin pour brouter l'herbe dans les pâturages. Au surcroît (Et ils portent vos fardeaux) ce dont vous en serez incapables de porter vous-mêmes (vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine) soit dans le but de faire le pèlerinage et la visite pieuse, soit pour entamer les expéditions, soit pour le commerce, soit pour d'autres usages. Allah a parlé aussi de l'utilité des bestiaux dans ce verset: C'est Allah qui vous a fait des bestiaux pour que vous en montiez et que vous en mangiez, et vous y avez des profits et afin que vous atteigniez sur eux une chose nécessaire qui vous tenait à cœur. C'est sur eux et sur les vaisseaux que vous êtes transportés.s40v79-80.

Après avoir énuméré les avantages de ces animaux, Allah rappelle aux hommes qu'il est bon envers eux et miséricordieux.

On trouve ces raisons de leurs créations et bienfaits dans plusieurs versets, on cite ces quelques-uns à titre d'exemple: et Nous les leur avons soumis: certains leur servent de monture et d'autres de nourriture;s36v72 et: Celui qui a créé les couples dans leur totalité et a fait pour vous, des vaisseaux et des bestiaux, des montures,s43v12,

8. Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez, et pour l'apparat. Et Il crée ce que vous ne savez pas.

En voilà aussi d'autres espèces d'animaux qu'Allah met au service des hommes: les chevaux, les mulets et les ânes pour être montés et pour l'apparat.

La question qui se pose est la suivante: "Pourquoi ces espèces d'animaux ont été citées indépendamment les uns des autres en les énumérant dans deux versets séparés? La réponse en est que certains des ulémas ont déclaré que la viande des chevaux est illicite, comme Abou Hanifa et d'autres, étant cités avec les mulets et les ânes. A cet égard, il a été rapporté qu'Ibn Abbas répugnait, voire interdisait la viande des chevaux, des mulets et des ânes et tirait argument des dires d'Allah: (Et les bestiaux, Il les a créés pour vous; vous en retirez des [vêtements] chauds ainsi que d'autres profits. Et vous en mangez aussi) cette espèce est donc pour la subsistance, et (Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez) ceux-là pour être montés sans aucun autre avantage.

Un hadith, qui confirme les dires d'Ibn Abbas, a été rapporté par l'imam Ahmad d'après Khalid Ibn Al-Walid que l'Envoyé d'Allah ﷺ a interdit la viande des chevaux, des mulets et des ânes. Mais un autre hadith rapporté par Jabir Ibn Âbdullah et cité dans les deux Sahihs, contredit le premier où l'Envoyé d'Allah ﷺ a interdit la consommation de la viande des ânes domestiques et toléré celle des chevaux. Jabir raconte aussi: "Le jour de l'expédition de Khaybar nous égorgeâmes les chevaux, les mulets et les ânes. L'Envoyé d'Allah ﷺ nous interdit la viande des mulets et des ânes sans (nous interdire) les chevaux"

Par ailleurs on rapporte ce hadith d'après Asma la fille d'Abou Bakr^(rahm) où elle a dit: " Du temps de l'Envoyé d'Allah ﷺ alors que nous nous trouvions à Médine, nous égorgeâmes un cheval et mangeâmes de sa viande"(Rapporté par Mouslim).

L'opinion des imams Malik, Shafi'i et Ahmad de leurs adeptes et de la majorité des ulémas fut basée sur les hadiths précités, ainsi fut celle des ulémas contemporains.

9. Il appartient à Allah [par Sa grâce, de montrer] le droit chemin car il en est qui s'en détachent. Or, s'Il voulait, Il vous guiderait tous.

Indiquer la voie droite est une affaire qui incombe à Allah et les hommes sont tenus de la suivre sans s'en détacher, car Il l'ordonne en disant: "Et voilà Mon chemin [sirât, singulier] dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers [souboul, pluriels] qui vous écartent de Sa voie [sabilihi, singulier].s6v153.

La voie d'Allah est celle de la vérité comme a déclaré Moujahid, ou celle de l'Islam d'après As-Souddy, ou enfin celle qui discerne la bonne direction de l'égarement comme a précisé Ibn Abbas. Mais il s'avère que l'opinion de Moujahid l'emporte car Allah a fait connaître aux hommes qu'il y a tant de chemins qu'ils puissent emprunter, mais il n'y en a qu'un seul qui les conduit vers Lui, c'est celui de la vérité qu'il a agréé pour eux et tous les autres ne sont que des impasses. (car il en est qui s'en détachent) et qui s'éloignent de la vérité, qui sont d'après Ibn Abbas, basées sur les passions et les

opinions différentes telles que le judaïsme, le christianisme et le mazdéisme.

Tout dépend enfin de la volonté d'Allah qui, s'il le voulait, (s'Il voulait, Il vous guiderait tous) comme Il l'affirme dans d'autres versets: Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. s10v99 et: "Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. s11v118.

10. C'est Lui qui, du ciel, a fait descendre de l'eau qui vous sert de boisson et grâce à laquelle poussent des plantes dont vous nourrissez vos troupeaux.

11. D'elle, Il fait pousser pour vous, les cultures, les oliviers, les palmiers, les vignes et aussi toutes sortes de fruits. Voilà bien là une preuve pour des gens qui réfléchissent.

Et Allah continue à dénombrer Ses bienfaits en parlant maintenant de la pluie grâce à laquelle les hommes se désaltèrent quand elle est potable et douce du moment qu'il est capable de la rendre saumâtre. Il fait encore croître les plantes dont se nourrissent leurs troupeaux. Toujours grâce à cette eau Allah fait pousser une variété d'arbres et de céréales: l'olivier, la vigne et le blé... Ces arbres malgré qu'ils sont arrosés par la même source d'eau donnent des fruits de différentes formes, couleurs et saveurs. N'est-ce pas qu'il y a là des signes pour ceux qui réfléchissent? Allah a dit aussi: N'est-ce pas Lui qui a créé les cieux et la terre et qui vous a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins pleins de beauté. Vous n'étiez nullement capables de faire pousser leurs arbres. Y'a-t-il

donc une divinité avec Allah? Non, mais ce sont des gens qui Lui donnent des égaux. s27v60

12. Pour vous, Il a assujetti la nuit et le jour; le soleil et la lune. Et à Son ordre sont assujetties les étoiles. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent.

13. Ce qu'Il a créé pour vous sur la terre a des couleurs diverses. Voilà bien là une preuve pour des gens qui se rappellent.

Parmi Ses signes éclatants il y a la nuit et le jour qui se succèdent, le soleil et la lune mis au service des hommes ainsi que les autres astres, étoiles et planètes qui parcourent les cieux dont chacune vogue dans son orbite et le tout soumis au pouvoir d'Allah et à Ses ordres: [Il à créé] le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'univers!. s7v54.

Voilà bien là des signes, vraiment, pour des gens qui comprennent. Dans le ciel aussi bien que sur la terre, il y a des choses répandues et étonnantes de couleurs variées: les animaux, les métaux, les plantes et les choses inertes dont chaque espèce est créée pour un usage déterminé.

14. Et c'est Lui qui a assujetti la mer afin que vous en mangiez une chair fraîche, et que vous en retiriez des parures que vous portez. Et tu vois les bateaux fendre la mer avec bruit, pour que vous partiez en quête de Sa grâce et afin que vous soyez reconnaissants.

15. Et Il a implanté des montagnes immobiles dans la terre afin qu'elle ne branle pas en vous emportant avec

elle de même que des rivières et des sentiers, pour que vous vous guidiez,

16. ainsi que des points de repère. Et au moyen des étoiles [les gens] se guident.

17. Celui qui crée est-il semblable à celui qui ne crée rien? Ne vous souvenez-vous pas?

18. Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer. Car Allah est Pardonneur, et Miséricordieux.

Allah a mis aussi la mer au service de Ses serviteurs d'où ils peuvent procurer une viande fraîche et retirer les bijoux pour leur parure, et prendre son large sur des vaisseaux qui voguent partout en traversant les mers et les océans à la recherche des bienfaits d'Allah. A cet égard on signale que Nuh^(ra) était le premier à fabriquer le vaisseau, son arche célèbre, et les hommes ont hérité cette industrie de lui.

Que les hommes donc soient reconnaissants envers leur Seigneur. Qu'ils se rappellent aussi qu'il a jeté des montagnes sur la terre comme des piliers afin qu'elle ne branle pas sinon la vie y aurait été inconfortable et les hommes ne sauraient comment s'y déplacer ou assurer une vie stable.

Qa'is Ibn Sa'd a dit à ce propos: Lorsqu'Allah a créé la terre celle-ci commença à bouger et les anges s'écrièrent: Aucune âme n'y vivra. Mais le matin les montagnes y ont été placées pour l'empêcher de vaciller. (de même que des rivières et des sentiers) Ces dernières traversent les pays en prenant leurs sources de l'un pour terminer dans un autre, les unes ont un

cours très court les autres un cours plus long et circulent dans tous les côtés en formant des lacs ou autres, afin que les hommes s'en servent pour différentes usages.

Quant aux routes, les hommes les empruntent en franchissant les différents territoires et même les cols et les vallées afin que les montagnes n'y constituent aucune entrave devant eux et empêchent leur déplacement.

Les montagnes soient-elles hautes ou basses servent aussi comme points de repère, pour que les hommes, en se déplaçant, ne perdent pas leurs chemins. Les étoiles également indiquent le chemin aux hommes quand ils voyagent la nuit. Après tout cela (Celui qui crée est-il semblable), Allah le seul créateur est-Il comparable ou semblable (à celui qui ne crée rien?) les divinités que les hommes ont inventées. Si les hommes veulent dénombrer les bienfaits d'Allah, ils ne pourraient pas le faire à cause de leur trop grands nombre. Et malgré tout Allah pardonne l'ingratitude des hommes, car s'il voulait leur demander de reconnaître chacun de Ses bienfaits, ils en seraient incapables; s'il leur avait ordonné de le faire, ils en seraient impuissants et auraient délaissé cette charge; enfin s'il voulait les châtier, Il l'aurait fait sans les léser ou être injuste à leur égard. Mais Il est le Pardonneur par excellence et le clément qui récompense pour le peu des bonnes actions.

19. Et Allah sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez.

20. Et ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah ne créent rien, et ils sont eux-mêmes créés.

21. Ils sont morts, et non vivants, et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités.

Allah sait ce que les hommes cachent et divulguent, et pénètre dans le tréfonds des cœurs, pour que, au jour de la résurrection, Il rétribue chaque individu selon ses actions. Les idoles qu'adorent les associateurs et invoquent en dehors d'Allah, ne sont que des êtres morts qui ne créent rien et sont elles-mêmes créées. A ce propos Ibrahim l'ami d'Allah^(as) a dit à son peuple: "Adorez-vous ce que vous-mêmes sculptez, alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez?" s37v95-96. Ce ne sont que des objets inanimés qui n'entendent, ni voient, ni réfléchissent (et qui ne savent même pas quand ils seront ressuscités) Comment espère-t-on d'elles un bien ou une récompense? Il ne faut attendre cela que d'Allah l'omniscient et le créateur de toute chose.

22. Votre Dieu est une Divinité unique. Ceux qui ne croient pas en l'au-delà leurs cœurs nient [l'unicité d'Allah] et ils sont remplis d'orgueil.

23. Nul doute qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent. Et assurément Il n'aime pas les orgueilleux.

Allah affirme aux hommes qu'il est le Dieu Unique, mais les mécréants nient cette vérité en leurs cœurs et s'enorgueillissent en s'exclamant: Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu? Voilà une chose vraiment étonnante". s38v5. Lorsque le Prophète appelle les associateurs à un Dieu Unique, Allah montre leur

comportement en disant: Et Quand Allah est mentionné seul [sans associés], les cœurs de ceux qui ne croient pas en l'au-delà se crispent.s39v45. Car ces gens-là (ils sont remplis d'orgueil) mais qu'ils sachent qu'Allah les menace en disant: Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreranno bientôt dans l'Enfer, humiliés"s40v60.

Il leur rappelle qu'Il sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent, Il les rétribuera pour cela, mais qu'ils n'oublient pas qu'Il n'aime point les orgueilleux.

24. Et lorsqu'on leur dit:"Qu'est-ce que votre Seigneur a fait descendre?" Ils disent:"Des légende anciennes!"

25. Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie des fardeaux de ceux qu'ils égarent, sans le savoir; combien est mauvais [le fardeau] qu'ils portent!

A ceux qui renient les révélations on demande: Qu'est-ce que votre Seigneur a fait descendre? ils répondent: (Des légende anciennes!) c'est à dire des histoires qu'on trouve dans les anciennes Écritures, comme Allah le montre dans ce verset"Ce sont des contes d'anciens qu'il se fait écrire! On les lui dicte matin et soir!"s25v5 Ils considèrent que tout ce que le Prophèteﷺ leur rapporte n'est que mensonges en inventant des réponses contradictoires qui sont des futilités à cause de leur égarement: Vois ce à quoi ils te comparent! Ils s'égarent donc et sont incapables de trouver un chemin [vers la vérité].s17v48. Car quiconque se dévie du chemin de la vérité Ses paroles sont vaines et non fondées.

Ils disaient du Prophète ﷺ: "C'est un devin, ou poète, ou magicien ou aliéné, enfin ils ont adopté ce que leur chef Al-Walid Ibn Al-Moughira leur dit après tant de réflexions: Il a réfléchi. Et il a décidé. Qu'il périclisse! Comme il a décidé! Encore une fois, qu'il périclisse; comme il a décidé! Ensuite, il a regardé. Et il s'est renfrogné et a durci son visage. Ensuite il a tourné le dos et s'est enflé d'orgueil Puis il a dit:"Ceci (le Qur'an) n'est que magie apprises74v18à24, Ils s'accordèrent enfin sur tout cela et: (Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie des fardeaux de ceux qu'ils égarent). Allah a destiné tout cela et inspiré à ces mécréants de dire de tels propos et d'adopter la situation de leur chef, afin que ce dernier supporte son propre péché qui lui sera un grand fardeau et le péché de ceux qu'il a égarés et de ceux qui les auront suivis. A ce propos l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Celui qui appelle les hommes à une bonne direction aura une récompense équivalente à celle de ceux qui la suivront, sans toutefois que la récompense de ceux-ci soit diminuée. Et celui qui appelle les autres à un égarement, se verra commettre un péché équivalent à celui de ceux qui le suivront, sans toutefois que le péché de ceux-ci soit diminué"(Rapporté par Mouslim d'après Abou Hourayra)

26. Ceux qui ont vécu avant eux, certes, ont comploté, mais Allah attaqua les bases mêmes de leur bâtisse. Le toit s'écroula au-dessus d'eux et le châtement les surprit d'où ils ne l'avaient pas pressenti.

27. Puis, le Jour de la Résurrection, Il les couvrira d'ignominie, et [leur] dira: "Où sont Mes associé pour lesquels vous combattiez?" - Ceux qui ont le savoir diront: "L'ignominie et le malheur tombent aujourd'hui sur les mécréants".

D'après les commentaires d'une bonne partie des exégètes, Nemrod fut le premier tyran sur terre qui avait bâti son édifice et avait usé de stratagèmes pour égarer ses sujets. Nuh avait dit: "en parlant de son peuple: Ils ont ourdi un immense stratagème,s71v22 en planifiant, pour détourner les hommes de la voie droite, tous les moyens possibles et en les appelant à leur idolâtrie. Au jour de la résurrection ceux qui ont été égarés dans le bas monde et les faibles diront à leurs chefs: "C'était votre stratagème, plutôt, nuit et jour, de nous commander de ne pas croire en Allah et de Lui donner des égaux".s34v33,

Allah est venu sur les bases de leur édifice et l'a sapé, le toit s'écroula sur leurs têtes, le châtiment les atteignit sans qu'il s'en rendent compte. Au jour du compte final ils seront couverts d'opprobre et humiliés. Allah dénoncera leur félonie et leurs stratagèmes en dévoilant leurs secrets.

Ibn 'Umar rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Au jour de la résurrection, à chaque perfide on hissera un étendard derrière lui en fonction de sa perfidie en déclarant: "Celle-ci est la perfidie d'un tel.."(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

C'est ainsi que les hommes seront rassemblés devant le Seigneur qui dévoilera tous leurs secrets et les couvrira

d'opprobre devant toutes les créatures. Il leur dira: (Où sont Mes associés pour lesquels vous combattiez?) que vous défendiez et pour lesquels vous combattiez afin de les satisfaire, qu'ils viennent donc vous sauver du supplice qui vous attend Vous secourent-ils? Ou se secourent-ils eux-mêmes?s26v93, Une fois se trouvant incapables à répondre par manque d'excuses et de preuves, la parole du Seigneur se réalisera. Ceux qui auront reçu la science, les initiés et les chefs s'écrieront: (L'ignominie et le malheur tombent aujourd'hui sur les mécréants) et seront couverts d'ignominie et de honte et subiront le supplice qui est réservé aux mécréants.

28. Ceux à qui les Anges ôtent la vie, alors qu'ils sont injustes envers eux-mêmes, se soumettront humiliés, [et diront]: "Nous ne faisons pas de mal!" - "Mais, en fait, Allah sait bien ce que vous faisiez".

29. Entrez donc par les portes de l'Enfer pour y demeurer éternellement. Combien est mauvaise la demeure des orgueilleux!

Les associateurs qui ont furent injustes envers eux-mêmes, lorsque les anges les achèvent recueillant leurs âmes, offriront la paix et se montreront prêts à croire et à être soumis et diront: (Nous ne faisons pas de mal!) comme ils diront aussi "Par Allah notre Seigneur! Nous n'étions jamais des associateurs".s6v23 Allah les démentira alors et leur répondra: (Mais, en fait, Allah sait bien ce que vous faisiez". Entrez donc par les portes de l'Enfer) qui sera le séjour détestable et la demeure de l'ignominie de ceux qui s'enorgueillissaient, niaient les

signes d'Allah et refusaient de suivre les Prophètes. A leur mort, leurs âmes seront touchées par les flammes de la Géhenne ainsi que leurs corps dans les tombes. Au jour de la résurrection les âmes seront ramenées aux corps pour demeurer à la Géhenne pour l'éternité **on ne les achève pas pour qu'ils meurent; on ne leur allège rien de ses tourments s35v36.**

30. Et on dira à ceux qui étaient pieux: "Qu'a fait descendre votre Seigneur?" Ils diront: "Un bien". Ceux qui font les bonnes œuvres auront un bien ici-bas; mais la demeure de l'au-delà est certes meilleure. Combien agréable sera la demeure des pieux!

31. Les jardins du séjour [éternel], où ils entreront et sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils auront là ce qu'ils voudront; c'est ainsi qu'Allah récompense les pieux.

32. Ceux dont les Anges reprennent l'âme - alors qu'ils sont bons - [les Anges leur] disent: "Paix sur vous! Entrez au Paradis, pour ce que vous faisiez".

A l'inverse des mécréants qui nient les révélations ou disent qu'elles sont de vieux contes, les croyants avouent: "**Un bien**" et le bonheur, elles sont une bénédiction et une miséricorde pour ceux qui y croient et s'y conforment. Ceux-là (**auront un bien ici-bas**) dans le bas monde car Allah l'affirme dans ce verset:

Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie.s16v97, et dans la vie future ils recevront une récompense plus belle encore. Une excellente rétribution promise qu'on trouve dans plusieurs versets, et Allah ne trahit jamais Sa promesse. Il a dit à Son

Prophète ﷺ: La vie dernière t'est, certes, meilleure que la vie présente.s93v4.

Ce sera le jardin d'Éden qui est la demeure de la félicité où coulent les ruisseaux parmi ses palais et ses arbres: et où (Ils auront là ce qu'ils voudront). Dans un hadith authentique, l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Le nuage passe au-dessus des élus du Paradis alors qu'ils sont en train de prendre leur boisson. Aucun d'entre eux souhaite une chose sans que ce nuage ne la lui donne, même s'il demande qu'il pleuve des jeunes filles d'un âge égal".

Lors de leur mort, ces croyants sont bons et purifiés de tout acte de mécréance, les anges se présentent à eux pour recueillir leurs âmes en leur annonçant le Paradis: Ceux qui disent:"Notre Seigneur est Allah", et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendent sur eux."N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis.s41v30. Nous avons montré auparavant comment les anges recueillent l'âme du croyant et celle du mécréant, (voir le verset n 27 de la sourate d'Ibrahim).

33. [Les mécréants] attendent-ils que les Anges leur viennent, ou que survienne l'ordre de ton Seigneur? Ainsi agissaient les gens avant eux. Allah ne les a pas lésés; mais ils faisaient du tort à eux-mêmes.

34. Les méfaits qu'ils accomplissaient les atteindront, et ce dont ils se moquaient les cernera de toutes parts.

Allah menace les mécréants qui persévèrent dans leur mécréance et dont le bas monde les trompe.

Qu'attendent-ils pour croire? que les anges viennent à eux pour les achever ou que l'ordre d'Allah survienne

pour subir le châtement?. (Ainsi agissaient les gens avant eux) qui se sont comportés comme eux jusqu'au moment où ils ont goûté la rigueur d'Allah et l'atrocité de Son Supplice.

Allah ne les a pas lésés car Il leur a envoyé des Prophètes pour leur transmettre les enseignements et les révélations. Mais ils se sont fait du mal à eux même en s'opposant aux Prophètes et en les raillant, les traitants d'imposteurs: (Les méfaits qu'ils accomplissaient les atteindront). Au jour du jugement dernier (et ce dont ils se moquaient les cernera de toutes parts) On leur dira aussi. "Voilà ce que vous traitiez de mensonge!" s83v17.

35. Et les associateurs dirent: "Si Allah avait voulu, nous n'aurions pas adoré quoi que ce soit en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres; et nous n'aurions rien interdit qu'Il n'ait interdit Lui-même. Ainsi agissaient les gens avant eux. N'incombe-t-il aux messagers sinon de transmettre le message en toute clarté?

36. Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger, [pour leur dire]: "Adorez Allah et écartez-vous du Taghut". Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos Messagers] de menteurs.

37. Même si tu désirais ardemment qu'ils soient guidés... [Sache] qu'Allah ne guide pas ceux qui s'égarent. Et ils n'auront pas de secoureurs.

Les associateurs s'excusent et présentent comme argument, ce qu'Allah leur a destiné: (Si Allah avait

voulu, nous n'aurions pas adoré quoi que ce soit en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres) nous n'aurions rien interdit en dehors de ses prescriptions comme les animaux du troupeau appelés: Bahira, Saïba, Wassila et Ham ou autres de nous-mêmes et dont Allah n'a fait descendre aucune preuve. On peut déduire de leurs propos que si Allah répugnait ce que nous faisons, Il nous aurait interdit en nous infligeant une punition et en nous forçant à ne plus persévérer dans notre mécréance. Allah réfute leurs arguments et leur répond:

(N'incombe-t-il aux messagers sinon de transmettre le message en toute clarté?).

Ce n'est pas comme vous le prétendez, qu'Il n'a pas désavoué votre agissement, plutôt Il vous l'a interdit formellement en envoyant à chaque peuple des Prophètes au fil des jours et des générations. Il n'a cessé d'avertir les hommes du jour où les fils d'Adam ont reconnu d'autres égaux à Lui du temps de Nuh qui fut le premier Prophète envoyé aux habitants de la terre, jusqu'à Muhammad ﷺ qui fut leur dernier dont le message est adressé à tous les peuples tant à l'est qu'à l'ouest. Leur mission était d'avertir et dire aux hommes:

"Adorez Allah et écarterez-vous du Taghut".

Après tout comment peut-on admettre l'excuse des associateurs qui prétendent dire: (Si Allah avait voulu, nous n'aurions pas adoré quoi que ce soit en dehors de Lui) La Volonté d'Allah (Législatif)¹, selon leur

¹ 1 - La volonté universelle (irâda kawniyya) C'est le type de volonté qui concerne toute la création. Il n'y a rien qui puisse exister, se dérouler, sans qu'Allah soit à l'origine. L'existence de la vie, la mort, le bien, le mal, l'associationnisme, l'unicité, etc..., ils existent parce qu'Allah l'a voulu. Ils ne peuvent exister dans son royaume par la volonté d'un autre que lui. Lorsqu'Allah veut quelque chose, cela ne peut que se réaliser. Allah dit: "Cependant, Allah fait ce qu'il veut." s2v253.

2- La volonté religieuse (irâda dîniyya ou char'iyya) Ce qu'Allah a voulu que cela existe au niveau universel, telle la mécréance, la désobéissance, le mal, l'injustice etc... au niveau de la volonté religieuse, il ne les aime pas, ni ne les agrée, ni n'ordonne qu'elles soient pratiquées par les êtres. Allah en interdit toute pratique, les déteste, et suscite sa colère. Si au niveau de la volonté universelle, il ne peut y avoir dans son royaume que ce qu'il

présomption, est réfuté car les Prophètes les ont avertis. Quant à son vouloir (universelle) qui consiste à les laisser adorer ces divinités en dehors de Lui, est aussi réfuté car Allah le Très Haut a créé l'enfer auquel a destiné les démons et les mécréants. Quant à Lui, l'ingratitude de Ses serviteurs lui déplait, étant donné que l'argument décisif et la sagesse convaincante Lui appartiennent.

D'autre part, Il a désavoué l'agissement des mécréants en les menaçant par la bouche de Ses Prophètes, et c'est pour cela qu'Il leur dit: (Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos Messagers] de menteurs). Qu'ils interrogent sur la fin triste des autres peuples mécréants qui les ont précédés Allah les a détruits. Pareilles fins sont réservées aux mécréants.s47v10. Il a dit aussi: En effet, ceux d'avant eux avaient crié au mensonge. Quelle fut alors Ma réprobation!s67v18.

Puis Allah montre à Son Prophèteﷺ que les efforts pour diriger ces associateurs sont vains, s'Il avait voulu les égarer, comme Il a dit: Celui qu'Allah veut éprouver, tu n'as pour lui aucune protection contre Allah.s5v41 ou lorsque Nuh a dit à son peuple: Et mon conseil ne vous profiterait pas, au cas où je voulais vous conseiller, et qu'Allah veuille vous égarer".s11v34

veut, au niveau de la volonté religieuse, il peut y avoir dans son royaume ce qu'il ne veut pas. En effet, l'être humain possède à ce niveau une liberté d'action. Si Allah ordonne le bien et interdit le mal, l'homme peut, à sa guise, faire l'un ou l'autre. Il peut choisir soit l'unicité ou l'associationnisme, soit la foi ou la mécréance, soit la justice ou l'injustice, etc... L'homme possède une volonté sur le choix de la pratique des choses, non de l'existence de celles-ci. Cela étant, si Allah ordonne de pratiquer le bien, l'homme a la faculté de désobéir et de ne pas pratiquer le bien, l'homme a la faculté de désobéir et de ne pas pratiquer le bien, mais le mal. La pratique du mal est quelque chose qu'Allah n'a pas voulu au niveau de la volonté religieuse. Allah dit: "Que celui qui le veut, mécroit, et que celui qui le veut, croit"s18v29. Cela se résume dans le propos des gens lorsqu'ils disent de l'auteur de mauvais actes: "Untel commet des actes qu'Allah ne veut pas."

Guider et égarer dépendent de la volonté d'Allah qui ne guide pas ceux qui s'égarent. (Et ils n'auront pas de secoureurs).

38. Et ils jurent par Allah en prononçant leurs serment les plus solennels: "Allah ne ressuscitera pas celui qui meurt". Bien au contraire! C'est une promesse véritable [de Sa part], mais la plupart des gens ne le savent pas.

39. [Il les ressuscitera] afin qu'Il leur expose clairement ce en quoi ils divergeaient, et pour que ceux qui ont mécréu sachent qu'ils ont été des menteurs.

40. Quand Nous voulons une chose, Notre seule parole est: "Sois". Et, elle est.

Les mécréants ont juré par Allah en prononçant les serments les plus solennels qu'Allah ne ressuscitera pas les morts! Mais Il leur répond en affirmant (Bien au contraire! C'est une promesse véritable [de Sa part], mais la plupart des gens ne le savent pas)

Car à cause de leur mécréance ils tombent dans l'ignorance et l'erreur en traitant les avertissements et les enseignements de mensonge.

Allah rassemblera les hommes pour le jugement dernier afin de trancher au sujet de leur dissension et de leur prouver qu'ils étaient des menteurs en faisant des serments solennelle qu'ils ne seraient pas ressuscités.

Lorsqu'Allah décrète une chose Sa parole suffit pour la réaliser. Il lui dit: "Soit" et elle est. La résurrection se fera promptement en un seul mot car Allah a dit à ce propos: et Notre ordre est une seule [parole]; [il est prompt] comme un clin d'œil. s54v50 et aussi: Votre création et votre résurrection [à tous] sont [aussi

faciles à Allah] que s'il s'agissait d'une seule âme. Certes Allah est Audient et Clairvoyant.s31v28 Donc il suffit qu'Allah ordonne et tout sera réalisé et rien ne pourrait repousser ou empêcher Son ordre, car Il est l'Unique, le Dominateur Suprême et le Tout-Puissant.

41. Et ceux qui, pour la cause d'Allah, ont émigré après avoir subi des injustices, Nous les installerons dans une situation agréable dans la vie d'ici-bas. Et le salaire de la vie dernière sera plus grand encore s'ils savaient!

42. Eux qui ont enduré et placé leur confiance en leur Seigneur.

Allah promet à ceux qui ont été forcés à quitter leur pays -La Mecque- à la recherche de Sa satisfaction en laissant derrière eux biens et familles, la meilleure des récompenses dans les deux mondes. Quant à l'(installerons dans une situation agréable) elle est la Médine d'après Ibn Abbas, ou ce sont biens licites selon Moujahid. Aucune contradiction ne s'avère entre les deux opinions car, ils avaient reçu de la part de leur Seigneur une cité hospitalière et tant de bienfaits, bons et licites, en compensation de ce qu'ils avaient délaissé à La Mecque. Il a fait d'eux des commandants et des imams et furent par la suite des modèles (d'hommes vertueux) à imités. Leur récompense dans la vie future sera encore plus belle.

Si ceux qui sont restés en arrière et ont refusé d'émigrer savaient ce qu'Allah avait réservé aux immigrants, personne n'aurait manqué l'émigration. A ce propos, lorsque 'Umar donnait au Muhajirin leurs parts du butin ou à d'autre il leurs disait: "Prends ceci qu'Allah te

le bénisse, c'est ce qu'Allah t'a promis dans ce monde et ce qu'il t'a réservé dans l'autre est encore meilleur". Ils sont ceux qu'Allah a décrits dans le verset en disant qu'ils sont ceux qui furent constants en supportant à La Mecque les méfaits des associateurs et confièrent leur sort à Allah qui leur a assuré la bonne fin dans les deux mondes.

43. Nous n'avons envoyé, avant toi, que des hommes auxquels Nous avons fait des révélations. Demandez donc aux gens du rappel si vous ne savez pas.

44. [Nous les avons envoyés] avec des preuves évidentes et des livres saints. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Qur'an, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.

Ibn Abbas a commenté: Lorsque Allah envoya Muhammad ﷺ comme Prophète, les arabes ou une partie d'entre eux le renièrent et dirent: Allah envoie-t-Il un être humain-Messenger?" Allah fit descendre alors ce verset: Est-il étonnant pour les gens, que Nous ayons révélé à un homme d'entre eux:"Avertis les gens,s10v2.

Puis Il l'affirme par cet autre en confirmation du message: (Nous n'avons envoyé, avant toi, que des hommes auxquels Nous avons fait des révélations).

Interrogez les gens du Livre, les Prophètes étaient-ils des anges ou des mortels? S'ils étaient des anges, vous auriez alors une raison de le renier, mais s'ils étaient des hommes vous ne devriez plus renier Muhammad ﷺ. En d'autre terme les Prophètes envoyés avant lui n'étaient que des mortels comme on le trouve dans les autres

Écritures et Allah l'indique dans ce verset: Dis-
[leur]: "Gloire à mon Seigneur! Je ne suis qu'un être
humain-Messager?" s17v93 et dans celui-ci: Dis: "Je suis
en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que
votre Dieu est un Dieu unique!" s18v110.

Tous les Prophètes envoyés étaient appuyés par les
Écritures qui contenaient les enseignements, et qui
étaient également soutenue par des miracles comme
preuves de la mission, dont le dernier fut le Qur'an:
(pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait
descendre) et tu leur exposes clairement ce qu'Allah a
fait descendre vers eux. (Afin qu'ils réfléchissent) pour
se guider et assurer leur salut.

45. Ceux qui complotaient des méfaits sont-ils à l'abri de
ce qu'Allah les engloutisse en terre ou que leur vienne le
châtiment d'où ils ne s'attendaient point?

46. Ou bien qu'Il les saisisse en pleine activité sans qu'ils
puissent échapper [au châtiment d'Allah].

47. Ou bien qu'Il les saisisse en plein effroi? Mais
vraiment, votre Seigneur est Compatissant et
Miséricordieux.

Allah fait connaître aux hommes qu'Il est clément et
accorde un répit aux rebelles qui font le mal et
trompent les autres en les appelant à les imiter, alors
qu'Il est capable de les faire engloutir par la terre ou de
leur infliger un supplice d'où ils s'attendaient pas et
subitement: Êtes-vous à l'abri que Celui qui est au ciel
vous enfouisse en la terre? Et voici qu'elle
tremble! s67v16, ou bien (que leur vienne le châtiment)

dans leur subsistance ou dans leur voyage pour acquérir les biens ou autre.

(Ou bien qu'Il les saisisse en pleine activité) C'est à dire qu'Il ne les en saisisse effroi et dans ce cas, ça serait plus dur pour eux car ils l'attendaient! Mais Allah est bon envers Ses sujets et indulgent et ne leur hâte pas Son châtement avant qu'ils ne s'amendent et reviennent à Lui s'ils veulent se repentir. A cet égard, il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Nul être n'est plus patient qu'Allah en entendant ce qui Lui nuit soit en Lui attribuant un enfant, et malgré cela, Il leur pardonne et accorde les biens" (Rapporté par Boukhari et Mouslim).

48. N'ont-ils point vu que les ombres de toute chose qu'Allah a créée s'allongent à droite et à gauche, en se prosternant devant Allah, en toute humilité?

49. Et c'est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieux, et sur la terre; ainsi que les Anges qui ne s'enflent pas d'orgueil.

50. Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d'eux, et font ce qui leur est commandé.

Toutes les créatures dans les cieux et sur la terre, même les animaux et les objets inanimés, les hommes et les djinns, sont tous soumis à Allah. Les ombres de toutes choses qu'Allah a créées s'allongent à droite et à gauche, ou suivant une autre interprétation de l'orient à l'occident, en se prosternant devant Lui matin et soir. Et Moujahid de commenter: Lorsque le soleil disparaît -la nuit- tout se prosterne devant Allah تعالى. Comme il a dit aussi: L'ombre de toute chose est sa prosternation; les

vagues de la mer sont des prosternations, si Allah voulait que tout cela soit comme des êtres animés et raisonnables, ce seraient prosternés de la sorte. Il a dit dans un autre verset: Et c'est à Allah que se prosternent, bon gré mal gré, tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, ainsi que leurs ombres, au début et à la fin de la journée.s13v15. Même les anges dans les cieux se prosternent devant Allah sans s'enorgueillir, plutôt ils redoutent Celui qui se trouve au-dessus d'eux, exécutent Ses ordres et persévèrent dans leur soumission à Lui.

51. Allah dit:"Ne prenez pas deux divinités. Il n'est qu'une Divinité unique. Donc, ne craignez que Moi".

52. C'est à Lui qu'appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre; c'est à Lui que l'obéissance perpétuelle est due. Craindriez-vous donc, d'autres qu'Allah?

53. Et tout ce que vous avez comme bienfait provient d'Allah. Puis quand le malheur vous touche, c'est Lui que vous implorez à haute voix.

54. Et une fois qu'Il a dissipé votre malheur, voilà qu'une partie d'entre vous se mettent à donner des associés à leur Seigneur,

55. méconnaissant ainsi ce que Nous leur avons donné. Jouissez donc [pour un temps!] Bientôt vous saurez!

Les hommes doivent adorer le Allah seul car aucune autre divinité n'existe en dehors de Lui. Il est le Maître de l'univers et de ce que les cieux et la terre contiennent. Tout (hommes ou djinns) est tenu de Lui rendre un culte pur et de Lui être reconnaissant pour les bienfaits qu'Il accorde. Comme il est Le seul qui peut

être Utile, Il est aussi Le seul qui peut Nuire (par le châtiment terrestre et dans l'au-delà). C'est vers Lui que les hommes doivent s'adresser en Implorant Son secours et Le priant avec ferveur. Par exemple **quand le mal vous touche en mer, ceux que vous invoquiez en dehors de Lui se perdent!****s17v67**. Mais lorsqu'Il vous a sauvés du danger vous vous détournez. L'homme n'est qu'un ingrat.

(une fois qu'Il a dissipé votre malheur, voilà qu'une partie d'entre vous se mettent à donner des associés à leur Seigneur) Jouissez donc, pour un temps, des biens éphémères de ce bas monde, bientôt vous saurez le sort qui vous est réservé et le supplice qu'il vous attend pour prix de votre ingratitude et mécréance.

56. Et ils assignent une partie [des biens] que Nous leur avons attribués à [des idoles] qu'ils ne connaissent pas. Par Allah! Vous serez certes interrogés sur ce que vous inventiez.

57. Et ils assignent à Allah des filles. Gloire et pureté à Lui! Et à eux-mêmes, cependant, [ils assignent] ce qu'ils désirent [des fils].

58. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde [l'envahit].

59. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfuira-t-il dans la terre? Combien est mauvais leur jugement!

60. C'est à ceux qui ne croient pas en l'au-delà que revient le mauvais qualificatif [qu'ils ont attribué à Allah]. Tandis qu'à Allah [Seul] est le qualificatif suprême. Et c'est Lui le Tout Puissant, le Sage.

Allah parle des actes abominables des associateurs adorant avec Lui d'autres divinités telles que les statues, les pierres dressées et les idoles sans aucune connaissance, en réservant à celles-ci une part des biens qu'Il leur a accordés en disant: "**Ceci est à Allah - selon leur prétention - et ceci à nos divinités.**" **s6v136**, Allah jure par Sa Majesté qu'Il les interrogera sur ce qu'ils ont inventé et leur demandera compte pour les rétribuer de leur mécréance et les précipitera en enfer.

Il raconte aussi qu'ils considèrent les anges, serviteurs du Miséricordieux comme des femelles et les Lui attribuent comme étant Ses propres filles et les ont adorées avec Lui, (**Et à eux-mêmes, cependant**, [ils assignent] **ce qu'ils désirent** [des fils]) alors qu'ils ne l'agrément pas pour eux-mêmes. Il leur dit: **Serait-ce à vous le garçon et à Lui la fille? Que voilà donc un partage injuste!** **s53v21-22** Pour montrer leur imposture Il dit: **Certes, ils disent dans leur mensonge: "Allah a engendré"; mais ce sont certainement des menteurs! Aurait-Il choisi des filles de préférence à des fils? Qu'avez-vous donc à juger ainsi?** **s37v151à154**,

Ils préfèrent pour eux-mêmes les mâles et dédaignent les filles qu'ils attribuent à Allah, Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils prétendent.

Puis Allah parle du comportement de l'un d'entre eux quand une fille lui naît: (**Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit**) c'est comme si, elle lui cause un grand chagrin (**et une rage profonde** [l'envahit]) et se tait sous l'effet de sa mélancolie. (**Il se cache des gens**) en répugnant que les hommes le

trouvent en cet état, (à cause du malheur qu'on lui a annoncé) que doit-il faire: Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfuira-t-il dans la terre? Combien est mauvais leur jugement! S'il la garde vivante, elle n'hériterait pas de lui, il la négligerait sans prendre soin d'elle et il préférerait certainement ses fils à elle. A savoir qu'au temps de l'ignorance - Jahiliyya- ils enterraient les filles vivantes.

Donc comment osent-ils attribuer à Allah ce qu'ils répugnent à garder (Combien est mauvais leur jugement!). Leur façon de concevoir les choses, de Juger et d'attribuer (ce dont eux-même ne désirent pas pour eux à Allah), est vraiment détestable. Ce verset est pareil aux dires d'Allah: Or, quand on annonce à l'un d'eux [la naissance] d'une semblable de ce qu'il attribue au Tout Miséricordieux, son visage s'assombrit d'un chagrin profond.s43v17. (C'est à ceux qui ne croient pas en l'au-delà que revient le mauvais qualificatif [qu'ils ont attribué à Allah]. Tandis qu'à Allah [Seul] est le qualificatif suprême. Et c'est Lui le Tout Puissant, le Sage)

61. Si Allah s'en prenait aux gens pour leurs méfaits, Il ne laisserait sur cette terre aucun être vivant. Mais Il les renvoie jusqu'à un terme fixé. Puis, quand leur terme vient, ils ne peuvent ni le retarder d'une heure ni l'avancer.

62. Et ils assignent à Allah ce qu'ils détestent [pour eux-mêmes]. Et leurs langues profèrent un mensonge quand ils disent que la plus belle récompense leur sera réservée.

C'est le Feu, sans nul doute, qui leur sera réservé et ils y seront envoyés, les premiers.

Allah le Clément montre toujours Sa mansuétude à l'égard de Ses serviteurs malgré leur injustice. S'il voulait s'en prendre aux hommes à cause des péchés qu'ils commettent. Il aurait anéanti toutes les bêtes de la terre et avec elles les fils d'Adam. Mais le Seigneur que Sa Majesté soit vénérée, fait preuve de Sa clémence et de Son indulgence en leur accordant un répit jusqu'au terme fixé pour chacun sans hâter Sa punition, peut-être s'amenderaient-ils.

Abou Ad-Darda rapporte à ce propos que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: " Allah ne retardera aucune chose une fois son terme échu. La longévité qu'il accorde à Son serviteur consiste à lui accorder une bonne postérité qui invoquera Allah pour lui après sa mort, et leur invocation lui parviendra même dans sa tombe. Telle est la longévité"(Rapporté par Ibn Abi Hatim).

(Et ils assignent à Allah ce qu'ils détestent [pour eux-mêmes].) en lui attribuant les filles d'une part, et d'autre part des associés qui sont ses serviteurs alors qu'entre eux, ils répugnent qu'un autre lui soit un associé dans ses biens.

(Et leurs langues profèrent un mensonge quand ils disent que la plus belle récompense leur sera réservée) Allah désavoue ce que-leurs langues profèrent comme mensonges après tout cela. Allah montre le comportement de l'un d'eux en disant: Et si Nous lui faisons goûter une miséricorde de Notre part, après qu'une détresse l'ait touché, il dit certainement:"Cela

m'est dû! Et je ne pense pas que l'Heure se lèvera [un jour]. Et si je suis ramené vers mon Seigneur, je trouverai, près de Lui, la plus belle part".s41v50. Il a dit aussi: As-tu vu celui qui ne croit pas à Nos ayat et dit:"On me donnera certes des biens et des enfants?"s19v77, Comment l'un d'eux espère-t-il recevoir la récompense au moment où il ne commet que des actes de mécréance et de mauvaises actions?. Allah répond à ces gens-là: (C'est le Feu, sans nul doute, qui leur sera réservé) au jour du jugement dernier en les y poussant durement et seront les premiers à y pénétrer.

63. Par Allah! Nous avons effectivement envoyé [des messagers] à des communautés avant toi. Mais le Shaytan leur enjoliva ce qu'ils faisaient. C'est lui qui est, leur allié, aujourd'hui [dans ce monde]. Et ils auront un châtiment douloureux [dans l'au-delà].

64. Et Nous n'avons fait descendre sur toi le Livre qu'afin que tu leur montres clairement le motif de leur dissension, de même qu'un guide et une miséricorde pour des gens croyants.

65. Allah a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il revivifie la terre après sa mort. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui entendent.

Avant toi ô Muhammad, Allah a envoyé des Prophètes aux autres communautés qui les ont traités de menteurs. Tu as dans ces Prophètes un exemple, peu t'importe leur reniement. Quant aux mécréants qui n'ont pas cru, Shaytan a embelli à leurs yeux leurs propres actions. Il est aujourd'hui leur patron qui ne pourrait ni les aider ni

leur procurer un moyen de salut, bien au contraire, ils subiront un châtement terrible.

Puis Allah dit à Son Prophète qu'il lui a révélé le Qur'an pour expliquer aux hommes les motifs de leurs dissensions. Ce Qur'an tranche tous leurs différends, il est en même temps une guidée pour les cœurs et une miséricorde à ceux qui se conforment à ses prescriptions et s'attachent à ses enseignements, à ceux qui croient. Ce Livre redonne la vie aux cœurs morts à cause de leurs mécréance, de la même façon qu'Allah (par la pluie) fait revivre les terres mortes. Il y a vraiment là un signe pour ceux qui prêtent attention.

66. En vérité il y a pour vous, dans vos bêtes de troupeau, un enseignement : Nous vous donnons à boire de ce qui se trouve à l'intérieur de leur corps (et qui) provient de la conjonction entre le contenu de l'intestin et le sang, un lait pur, facile à avaler pour ceux qui le boivent.

67. Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent.

Les animaux du troupeau qui sont les chameaux, les vaches et les moutons s'offrent aux méditations des hommes pour en tirer un enseignement et une preuve de la Grandeur, de la Sagesse et du Pouvoir du Créateur. Les hommes peuvent obtenir du ventres de ces animaux le lait qui est une boisson exquise (provient de la conjonction entre le contenu de l'intestin et le sang) d'excrément et de sang: une fois l'aliment digéré (par les bestiaux) plusieurs matières se produisent: le sang passe dans les veines, le lait aux pis, l'urine aux vessies et

l'excrément aux derrières. Chacune de ces matières ne saurait altérer l'autre n'y se mélange une fois séparée. A côté du lait, Il mentionne aussi une autre boisson enivrante tirée des fruits du palmier et de la vigne que les gens fabriquaient avant l'interdiction des boissons alcooliques. Ibn Abbas de commenter: "De ces deux fruits, le palmier et la vigne, la boisson enivrante est illicite, mais en tant que nourritures, ils sont licites".

(Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent)

On ne peut réfléchir sans être lucide et avoir un esprit saint. C'est pour cela qu'Allah a interdit à cette communauté toute boisson enivrante pour garder leur raison saine. Allah indique aux hommes comment profiter de ces fruits en disant: Nous y avons mis des jardins de palmiers et de vignes et y avons fait jaillir des sources, afin qu'ils mangent de Ses fruits et de ce que leurs mains ont produit. Ne seront-ils pas reconnaissants?^{s36v34-35}.

68. [Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles: "Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font.

69. Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous. De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui réfléchissent.

Allah inspire à l'abeille de prendre une maison dans les montagnes, les arbres et les ruches; de se nourrir, avec Sa permission, de toutes les fleurs et les fruits, d'emprunter différents chemins qui lui sont faciles là où

elle veut dans ce vaste atmosphère, ces plaines, ces prairies, et ces hautes montagnes. L'abeille retourne ensuite à la ruche où elle a laissé miel et petits. A l'aide de ses ailes elle produit la cire et secrète le miel de sa bouche. Et cela se répète chaque jour.

(De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées)

qui est le miel présenté sous trois couleurs principales: le blanc, le jaune et le rouge, ces couleurs qui dépendent des fruits et fleurs qu'elles butinent (dans laquelle il y a une guérison pour les gens) pour guérir de tant de maladies. A ce propos Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte qu'un homme vint trouver l'Envoyé d'Allah ﷺ et lui dit: "Mon frère se plaint d'une diarrhée" Il lui répondit: "Donne-lui une gorgée de miel" L'homme s'exécuta. Il revint une deuxième fois et dit: "Ô Envoyé d'Allah, je lui ai donné du miel mais sa maladie s'aggrave. Il lui ordonna: " donne-lui une gorgée de miel" L'homme s'exécuta de nouveau, mais retourna chez l'Envoyé d'Allah ﷺ, lui dire: "Le miel n'a fait qu'aggraver sa diarrhée" Il lui prescrivit de nouveau: "Allah a dit vrai et le ventre de ton frère a menti. Va lui donner une potion de miel" L'homme donna du miel à son frère qui fut guéri"(Rapporté par Boukhari et Mouslim).

Certains savants ont commenté ce fait de la façon suivante: Cet homme qui se plaignit de la diarrhée avait dans le ventre un excédent de nourriture. A la première gorgée du miel qui est chaud, il s'est décomposé et augmenta la diarrhée. Le frère crut que cela est dû à l'effet du miel. Mais en lui donnant du miel pour la deuxième et la troisième fois, l'excédent dut sortir avec

tout ce qui nuisait au ventre de son frère, et plus tard le ventre eut une sorte de constipation qui le rendit sain et il fut guéri grâce à la prescription du Prophète ﷺ.

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "La guérison se fait par trois moyens: une saignée, une potion de miel et une cautérisation. Mais j'interdis à ma communauté de se cautériser" (Rapporté par Boukhari).

Ibn Mass'oud rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Recourez à ces deux moyens de guérison: Le miel et le Qur'an" (Rapporté par Ibn Maja) (Sous-entendant: Le miel guérit le corps et le Qur'an guérit l'âme).

On a rapporté que Ali Ibn Abi Talib a dit: "Lorsque l'un d'entre vous cherche une guérison qu'il écrive un verset du Livre d'Allah sur un plat qu'il le lave avec l'eau de la pluie, puis qu'il demande à sa femme de lui donner un driham de bon cœur de son propre argent pour acheter du miel et le boire. Cela constitue une guérison en se référant aux dires d'Allah: Nous faisons descendre du Qur'an, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants s17v82, et: Et Nous avons fait descendre du ciel une eau bénie, s50v9 et: Et donnez aux épouses leur Mahr, de bonne grâce. Si de bon gré elles vous en abandonnent quelque chose, disposez-en alors à votre aise et de bon cœur. s4v4, Il y a dans le faire de l'abeille qui est un insecte petit et faible un signe pour ceux qui y méditent. Car cet insecte est guidé par le Seigneur pour faire un parcours déterminé pour butiner sur les fleurs et transformer cette nourriture infime en une boisson qui constitue une guérison. C'est donc une preuve

d'Allah le Sage, l'Omnipotent, le Généreux et le Miséricordieux.

70. Allah vous a créés! Puis Il vous fera mourir. Tel parmi vous sera reconduit jusqu'à l'âge le plus vil, de sorte qu'après avoir su, il arrive à ne plus rien savoir. Allah est, certes, Omniscient et Omnipotent.

Comme Allah a créé les hommes du néant, Il en fait mourir certains et laisse d'autres vivre jusqu'à un âge avancé pour atteindre la décrépitude. A ce stade l'homme subira une faiblesse de force, un radotage, un manque de compréhension, de retenue et de science. Après avoir appris quelque chose, il l'oublie. A ce propos Anas Ibn Malik rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ invoquait souvent par ces mots: "Je me réfugie auprès de Toi contre l'avarice, la paresse, la décrépitude, le plus vil de l'âge, le tourment de la tombe, la tentation du dajjal (le grand imposteur, que les chrétiens appellent l'antéchrist), de la vie et de la mort" (Rapporté par Boukhari)

71. Allah a favorisé les uns d'entre vous par les rapports aux autres dans [la répartition] de Ses dons. Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves] au point qu'ils y deviennent associés à part égale. Nieront-ils les bienfaits d'Allah?

A cause de leur mécréance et de leur ignorance, les associateurs reconnaissaient des associés à Allah et que ceux-ci sont aussi Ses esclaves. Pendant leur pèlerinage et lors de leur talbia, ils disaient: "Nous voici répondre à

Ton appel, Tu n'as d'associés que celui dont Tu es son patron (le possédant lui) et ce qu'il possède".

Allah leur répond: "Puisque vous ne consentez pas que vos esclaves soient vos partenaires en ce qu'Allah vous a accordé comme richesses, comment Allah consentirait-Il que d'autres soient Ses associés dans la déité et la vénération?".

Ibn Abbas de commenter: Ils ne reversaient pas à leurs esclaves ce qu'Allah leur a accordé en biens ou les laissaient cohabiter avec leurs femmes, comment les associeront-ils (ces fausses divinité) à Allah? Voilà comment ils reniaient les bienfaits d'Allah".

Al-Hassan Al-Basri rapporte qu'Omar Ibn Al-Khattab avait écrit à Abou Moussa Al-Ach'ari: "Contente-toi de ce qu'Allah t'a accordé, car le Miséricordieux a favorisé certains de Ses serviteurs et cela leur sera une épreuve pour connaître ceux qui Lui sont reconnaissants, qui s'acquittent des droits qu'il leur a imposés"

72. Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses, et de vos épouses Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonne choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah?

Allah rappelle à Ses serviteurs qu'il leur a créé des épouses tirées d'eux-mêmes (allusion à Eve qui fut créée d'une côte d'Adam) de la même espèce et de la même nature. Si les femmes étaient créées autrement il n'y aurait ni amitié entre les deux sexes ni miséricorde. Mais, de par Sa clémence, Allah a créé des fils d'Adam des mâles et des femelles et ces derniers comme épouses pour les premiers.

(et de vos épouses Il vous a donné des enfants et des petits-enfants) Le terme (petits-enfants) qui signifie en Arabe "Hafada" veut dire, d'après Moujahid, des servants, ainsi fut l'opinion de 'Ikrima, et Ad-Dahak, car fils et petits-fils servent l'homme. Mais Ibn Abbas a précisé qu'ils sont les beaux-fils. Que ce soit les uns ou les autres, tous ceux-ci rendent service à l'homme. Allah accorde aussi à l'homme des bons aliments et les choses excellentes, comment, après tout ceci, l'homme Lui soit ingrat en Lui associant des égaux. L'homme (Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah?).

73. Et ils adorent, en dehors d'Allah, ce qui ne peut leur procurer aucune nourriture des cieux et de la terre et qui n'est capable de rien.

74. N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas.

Allah, étant le seul Bienfaiteur et Pourvoyeur, s'étonne, comment ces polythéistes adorent-ils d'autres divinités qui ne peuvent leur procurer aucune nourriture ni descendre la pluie du ciel, soit pour eux, soit pour elles, et, du reste, elles sont capables de rien. N'attribuez donc pas des égaux à Allah en Le prenant comme point de comparaison. Allah sait tout, tandis que vous, vous ne savez pas.

75. Allah propose en parabole un esclave appartenant [à son maître], dépourvu de tout pouvoir, et un homme à qui Nous avons accordé de Notre part une bonne attribution dont il dépense en secret et en public. [Ces deux

hommes] sont-ils égaux? Louange à Allah! Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

Ibn Abbas a commenté: "C'est la parabole du croyant et du mécréant que propose Allah. Ainsi fut l'opinion de Qatada et Ibn Jarir: L'esclave ressemble au mécréant incapable, et le croyant est l'homme qu'Allah lui a accordé d'amples ressources et qui en dépense en aumône secrètement et publiquement.

Comme la différence entre les deux est claire, seul l'idiot l'ignore. Louange à Allah! La plupart d'entre eux ne savent pas.

76. Et Allah propose en parabole deux hommes: l'un d'eux est muet, dépourvu de tout pouvoir et totalement à la charge de son maître; Quelque lieu où celui-ci l'envoie, il ne rapporte rien de bon; serait-il l'égal de celui qui ordonne la justice et qui est sur le droit chemin?

Moujahid a commenté: L'homme muet est l'idole qui ne profère aucun mot de bien, impuissant, et cependant il est à la charge de son propriétaire qui l'entretient. Quelque lieu où il l'envoie, cet homme muet ne lui apporte aucune bien et ses efforts sont vains. Peut-on le comparer (cet homme ou cette idole) à celui qui ordonne l'équité et l'applique dans ses paroles et actes et qui suit une voie droite?

On a rapporté que ce verset fut révélé au sujet de 'Othman Ibn 'Affan qui était un homme de bien et son domestique muet qui était à sa charge et qui refusait de se convertir.

77. C'est à Allah qu'appartient l'inconnaissable des cieux et de la terre. Et l'ordre [concernant] l'Heure ne sera

que comme un clin d'œil ou plus bref encore! Car Allah est, certes, Omnipotent.

78. Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs [al af'ida], afin que vous soyez reconnaissants.

79. N'ont-ils pas vu les oiseaux assujettis [au vol] dans l'atmosphère du ciel sans que rien ne les retienne en dehors d'Allah? Il y a vraiment là des preuves pour des gens qui croient.

Allah seul connaît les mystères des cieux et de la terre et ne montre à personne le secret de son mystère sauf à celui qu'Il agrée. Nul ne peut s'opposer à sa décision ou repousser son décret. Lorsqu'il veut créer une chose, Il lui dit: "Sois" et elle est. L'ordre concernant l'Heure sera comme un clin d'œil ou plus bref encore. Puis Il rappelle aux hommes qu'il les a tirés des seins de leurs mères. Ils ne savaient rien. Il leur donne l'ouïe pour entendre les voix, la vue pour distinguer et voir les choses, et l'intelligence. Ces sens s'élaborent progressivement chez l'homme au fur et à mesure qu'il grandisse et une fois devenu pubère et sensé, il doit user de ses sens et de ses organes pour se soumettre aux enseignements d'Allah.

Abou Hourayra rapporte que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: " Le Très-Haut a dit : Quiconque est l'ennemi d'un Ami [wali] à Moi, Je déclare la guerre contre lui. Mon serviteur ne s'approche pas de Moi par une chose plus aimable à Moi que ce que Je lui ai imposé, et Mon serviteur ne cesse de s'approcher de Moi par les œuvres surérogatoires que Je l'aime. Or, lorsque Je l'aime, que

suis son ouïe par laquelle il entend, sa vue par laquelle il voit, sa main par laquelle il attrape, son pied par lequel il marche. S'il Me demande quelque chose, Je lui donne certainement, et s'il cherche refuge auprès de Moi, Je le lui accorde ".(Rapporté par Mouslim et al Bukhârî (n° 6502))

On entend par ce hadith que lorsque l'homme est sincère en s'acquittant des obligations qu'Allah lui a prescrites, il n'entend ni voit que ce qui plaît à Allah, il devient un allié d'Allah تعالى.

Allah a donné l'ouïe, la vue et l'intelligence à l'homme pour Lui être reconnaissant. Puis Il lui demande de regarder l'oiseau qui voltige entre ciel et terre en usant ses deux ailes par le pouvoir d'Allah qui lui a accordé cette capacité comme Il le montre également dans ce verset: N'ont-ils pas vu les oiseaux au-dessus d'eux, déployant et repliant leurs ailes tour à tour? Seul le Tout Miséricordieux les soutient. Car Il est sur toute chose, Clairvoyant.s67v19 Il y a là vraiment des signes pour ceux qui croient.

80. Et Allah vous a fait de vos maison une habitation, tout comme Il vous a procuré des maisons faites de peaux de bêtes que vous trouvez légères, le jour où vous vous déplacez et le jour où vous campez. De leur laine, de leur poil et de leur crin [Il vous a procuré] des effets et des objets dont vous jouissez pour un certain délai.

81. Et de ce qu'Il a créé, Allah vous a procuré des ombres. Et Il vous a procuré des abris dans les montagnes. Et Il vous a procuré des vêtements qui vous protègent de la chaleur, ainsi que des vêtements

[cuirasses, armures] qui vous protègent de votre propre violence. C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait, peut-être que vous vous soumettez.

82. S'ils se détournent... il ne t'incombe que la communication claire.

83. Ils reconnaissent le bienfait d'Allah; puis, ils le renient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats.

84. [Et rappelle-toi] le jour où de chaque communauté Nous susciterons un témoin, on ne permettra pas aux mécréants [de s'excuser], et on ne leur demandera pas de revenir [sur ce qui a provoqué la colère d'Allah].

Allah énumère entre autres bienfaits qu'Il a accordés à Ses serviteurs ceux-ci:

Les demeures pour s'y abriter et s'en servir pour d'autres usages; les peaux de bêtes pour en faire des tentes qu'ils trouvent légères à transporter là où ils se déplacent: le poil, la laine et les crins du bétail pour en fabriquer des objets d'un usage précaire comme les ustensiles, les tapis et les vêtements.

Allah a créé les arbres afin que les hommes s'abritent sous leurs ombrage au moment de la chaleur, les montagnes comme abris et forteresses, les fibres textiles comme la laine, le coton et le lin pour en confectionner des vêtements soit contre les coups soit contre la chaleur ou le froid: Ainsi Il parachève ses bienfaits envers les hommes en pourvoyant à leurs besoins, peut-être, se soumettront-ils à Ses ordres et Lui seront-ils reconnaissants.

Mais hélas! Les hommes reconnaissent ces bienfaits mais ne tardent pas à les nier en adorant d'autres divinités que Lui.

Moujahid rapporte qu'un bédouin vint trouver le Prophète ﷺ et lui posa des questions. Il lui récita: (Et Allah vous a fait de vos maison une habitation) . Le bédouin répondit: C'est entendu". Le Prophète poursuivit: (tout comme Il vous a procuré des maisons faites de peaux de bêtes que vous trouvez légères, le jour où vous vous déplacez et le jour où vous campez). Entendu, s'écria le bédouin. En lui récitant le reste des versets, et arrivant à ces paroles divines: (C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait, peut-être que vous vous soumettez) A ces mots le bédouin montra les talons. Allah fit descendre à la suite ce verset: (Ils reconnaissent le bienfait d'Allah; puis, ils le renient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats.)(Rapporté par Ibn Abi Hatim).

85. Et quand les injustes verront le châtiment, on ne leur accordera ni allégement ni répit.

86. Quand les associateurs verront ceux qu'ils associaient à Allah, ils diront:"Ô notre Seigneur, voilà nos divinités que nous invoquions en dehors de Toi". Mais [leurs associés] leur adresseront la parole:"Vous êtes assurément des menteurs".

87. Ils offriront ce jour-là à Allah la soumission, et ce qu'ils avaient inventé sera perdu pour eux.

88. Ceux qui ne croyaient pas et obstruaient le sentier d'Allah, Nous leur ajouterons châtiment sur châtiment, pour la corruption qu'ils semaient [sur terre].

Au jour du jugement dernier tous les hommes seront rassemblés devant Allah. Ce jour-là Il ressuscitera de chaque peuple un témoin qui sera le Prophète qui leur a été envoyé, qui témoignera de la mécréance des associateurs qui présenteront des excuses mais Allah ne les acceptera point. **Ce sera le jour où ils ne [peuvent] pas parler, et point ne leur sera donné permission de s'excuser.****s77v35-36**, leur supplice ne sera pas allégé fut-ce pour une heure et ils n'auront point de répit. Lorsque les associateurs verront les divinités qu'ils ont associées à Allah, ils s'écrieront: **(Ô notre Seigneur, voilà nos divinités que nous invoquions en dehors de Toi).** Celle-ci leur répondront: **"Vous êtes assurément des menteurs"**, ce n'est pas nous qui vous avons ordonné de nous adorer. Voilà le sens de ces dires d'Allah: **Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah, celui qui ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection? Et elles [leurs divinités] sont indifférentes à leur invocation.****s46v5**. Ils offriront alors à Allah leur soumission **Comme ils entendront et verront bien le jour où ils viendront à Nous!****s19v38**. Les coupables seront dans une attitude humiliée et invoqueront en vain les faux dieux qu'ils auront inventés. Allah alors infligera supplice sur supplice à ceux qui sont mécréants et à ceux qui écartent les hommes de la foi et du chemin d'Allah. Comme en ce jour-là les croyants occuperont des rangs différents au Paradis en fonction de leur foi et leurs bonnes actions, ainsi les mécréants subiront différents châtiments dont la gravité dépendra aussi de degré de leur mécréance et de leurs mauvaises

actions comme le montre ce verset: "A chacun le double, mais vous ne savez pas".s7v38.

89. Et le jour où dans chaque communauté, Nous susciterons parmi eux-mêmes un témoin contre eux, Et Nous t'emmènerons [Muhammad] comme témoin contre ceux-ci. Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Soumis [Musulmans].

Allah fait connaître à Son Prophète Muhammad ﷺ qu'il sera appelé à témoigner contre sa communauté tout comme les autres Prophètes qui témoigneront contre les leurs. En ce jour-là notre maître (Muhammad ﷺ) jouira d'une très haute considération et d'un grand honneur et occupera le poste glorieux qui lui est réservé.

(Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose) Moujahid a limité cette explication au licite et à l'illicite, mais Ibn Mass'oud, dont l'opinion s'avère être plus juste, a dit que le Qur'an renferme toute science utile, les événements passés et les autres à venir, le licite et l'illicite, et tout ce dont les hommes ont besoin de savoir pour une croyance basé sur la vérité², leur subsistance et leur rassemblement. Ce Livre est aussi une Direction pour les cœurs, une miséricorde et une bonne nouvelle pour les croyants.

90. Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude,

² (à propos des événements passés, des attributs d'Allah, de la réalité de ce monde, de sa fin, la mort et le retour à la vie après celle-ci....)

l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorté afin que vous vous souveniez.

Allah ordonne à Ses serviteurs d'être justes et charitables. La justice comme l'a expliquée Ibn Abbas consiste à attester qu'il n'y a d'autre divinité (digne et en droit d'être adorer) qu'Allah. Quant à Soufian Ibn Ouyayna, il a précisé: La justice citée dans ce verset signifie que tout homme qui fait une œuvre en vue d'Allah secrètement ou publiquement doit avoir la même intention sans préférer l'une à l'autre, et la charité (ihsan) implique que ce qu'il fait secrètement soit meilleur que ce qu'il fait publiquement tant que cela est fait pour Allah.

(l'assistance aux proches) en maintenant le lien du sang et en dépensant pour les proches comme Il l'ordonne: **"Et donne au proche parent ce qui lui est dû ainsi qu'au pauvre et au voyageur [en détresse]. Et ne gaspille pas indûment,s17v26.**

(Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion) L'indécence est tout ce qui est turpitude apparente ou cachée, ainsi que tous les actes blâmables. Quant à l'iniquité, elle est le fait de traiter les autres avec injustice. A ce propos l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: **"Les péchés que commettent les gens et qui méritent le prompt châtiment dans ce bas monde et un autre réservé dans l'au-delà sont: l'injustice, la rupture du lien du sang..."(Rapporté par Tabarani).**

(Il vous exhorté afin que vous vous souveniez) Allah vous exhorte à faire le bien peut-être les hommes réfléchiront-ils! Et Ibn Mass'oud de commenter: "Le

verset le plus exhaustif dans le Qur'an est celui-ci:

(Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance...)

Qatada, quant à lui, a dit: "Toute bonne conduite et tout bon caractère que les hommes pratiquaient du temps de l'ignorance (Jahiliyya), Allah les a commandés. D'autre part, Allah a interdit tout ce qui était mauvais caractère et acte blâmable".

A cet égard 'Oumayr rapporte d'après son père le récit suivant: "Aktham Ibn Saïfi eut vent de la venue du Prophète ﷺ. Voulant se rendre chez lui, ses concitoyens lui interdirent en lui disant: "Tu es notre chef, il ne te sied pas d'aller le voir". Il leur répondit: "Alors que certains d'entre vous se chargent de m'apporter de ses nouvelles et de lui faire connaître les miennes". Il choisit deux hommes pour remplir cette mission.

Les deux hommes vinrent trouver le Prophète ﷺ et lui dirent: "Nous sommes les émissaires de Aktham Ibn Saïfi. Il nous a chargé de te demander: "Qui es-tu et quelle est ta mission?" Il leur répondit: "Je suis Muhammad Ibn Abdullah, et je suis le serviteur d'Allah et Son Envoyé". Puis il leur récita: (Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance...). Ils lui demandèrent de leur répéter le verset. Il s'exécuta et les deux hommes le retinrent par cœur.

En retournant chez Aktham ils lui dirent: "Il est si modeste et n'a pas voulu se vanter de sa généalogie, mais, en vérité, il est issu d'une souche très honorable parmi les tribus de Moudar. Il nous a récité ce verset que nous avons retenu." En entendant le verset Aktham s'écria: "Je vois qu'il ordonne la bonne morale et interdit

la mauvaise. Conformez-vous-y, soyez les pionniers et ne soyez pas les derniers".

'Othman Ibn Abi Al-'As raconte: " J'étais chez l'Envoyé d'Allah ﷺ quand il fixa ses regards quelque part puis il me dit: "Je viens de recevoir Jibr'il qui m'a ordonné de placer ce verset dans cette sourate: (Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance...).

91. Soyez fidèles au pacte d'Allah après l'avoir contracté et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant [de votre bonne foi]. Vraiment Allah sait ce que vous faites!

92. Et ne faites pas comme celle qui défaisait brin pas brin sa quenouille après l'avoir solidement filée, en prenant vos serments comme un moyen pour vous tromper les uns les autres, du fait que [vous avez trouvé] une communauté plus forte et plus nombreuse que l'autre. Allah ne fait, par là, que vous éprouver. Et, certes, Il vous montrera clairement, au Jour de la Résurrection ce sur quoi vous vous opposiez.

Allah ordonne aux hommes de tenir et respecter leurs engagements et les serments solennellement prêtés. Il n'y a aucune contradiction entre ce verset: (ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés) et ces dires d'Allah: Et n'usez pas du nom d'Allah, dans vos serments, s2v224. Car en les trahissant, les hommes doivent faire une expiation mais il vaut mieux qu'ils les respectent: Voilà l'expiation pour vos serments, lorsque vous avez juré. Et tenez à vos serments.s5v89. Même l'Envoyé d'Allah ﷺ, dans un hadith cité dans les deux

Sahihs, a dit: "Quant à moi, si Allah le veut, je ne fais un serment au nom d'Allah et je trouve qu'il y a mieux à faire, j'expie mon serment et je fais ce qu'il y a mieux à faire".

Les serments qui entrent dans le verset: (ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés) concernent les engagements et les pactes et non ceux qui sont les sujets d'un acte à faire ou un autre à s'en s'abstenir. Et Moujahid a précisé qu'il s'agit d'un pacte conclu du temps de la Jahiliyya. A cet égard l'imam Ahmad rapporte d'après Joubayr Ibn Mut'im que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Pas de pacte dans l'Islam. Mais tout pacte conclu du temps de la Jahiliyya, l'Islam ne fait que le consolider"(Rapporté par Ahmad et Mouslim).

Cela signifie que l'Islam n'a besoin d'aucun pacte comme on le faisait du temps de la période préislamique, et le fait de s'attacher à l'Islam est amplement suffisant. En interprétant ces dires d'Allah: (Soyez fidèles au pacte d'Allah après l'avoir contracté) Bouraïda a dit: "Ce verset fut descendu au sujet de l'allégeance sur l'Islam. Le verset leur ordonne d'être fidèles à ce serment sans le trahir, et que le nombre faible des musulmans par rapport à la multitude des associateurs ne doit pas les porter à la violation de ce serment". Allah certes voit toutes les actions des hommes.

A ceux qui violent leurs serments, Allah propose la parabole d'une femme qui défait le fil de sa quenouille brin par brin après l'avoir solidement tordu, en prenant de leurs serments un sujet d'intrigue et de tromperie entre eux, et en estimant qu'une communauté

l'emportera sur une autre. En d'autre terme: vous faites un serment à une partie de gens pour les rassurer, et une fois devenus capables (de les dominer) vous les trahissez. Allah vous a interdit un tel agissement.

Quant à l'interprétation de Moujahid, elle est la suivante: "Ils concluaient un pacte avec des gens qu'ils trouvaient plus puissants qu'eux. Mais s'ils constataient que d'autres étaient plus forts que les premiers, ils trahissaient leur pacte pour en conclure un autre avec ces derniers".

(Allah ne fait, par là, que vous éprouver) Cela signifie, d'après Ibn Jarir, que les gens doivent respecter leurs serments et pactes sans les trahir ou les violer, car (Et, certes, Il vous montrera clairement, au Jour de la Résurrection ce sur quoi vous vous opposiez) et les raisons de vos dissensions pour vous rétribuer selon vos actions.

93. Si Allah avait voulu, Il aurait certes fait de vous une seule communauté. Mais Il laisse s'égarer qui Il veut et guide qui Il veut. Et vous serez certes, interrogés sur ce que vous faisiez.

94. Et ne prenez pas vos serments comme un moyen pour vous tromper les uns les autres, sinon [vos] pas glisseront après avoir été fermes, et vous goûterez le malheur pour avoir barré le sentier d'Allah. Et vous subirez un châtement terrible.

95. Et ne vendez pas à vil prix le pacte d'Allah. Ce qui se trouve auprès d'Allah est meilleur pour vous, si vous saviez!

96. Tout ce que vous possédez s'épuisera, tandis que ce qui est auprès d'Allah durera. Et Nous récompenserons ceux qui ont été constants en fonction du meilleur de ce qu'ils faisaient.

Si Allah l'avait voulu, certes, Il aurait fait des hommes une communauté unique sans qu'une inimitié ou une hostilité ne les divise. Mais Il dirige qui Il veut et égare qui Il veut, et au jour du jugement dernier, Il les interrogera sur toutes leurs actions sans omettre aucune.

Puis Il met Ses serviteurs en garde de faire de leurs serments un sujet de tromperie et d'intrigue, et alors [vos] (pas glisseront) après avoir été ferme. C'est un exemple qu'Allah leur donne de celui qui, une fois se trouvant dans la voie droite, il s'en écarte à cause de la violation de ses serments et qui portent sur le détournement de la voie d'Allah.

En d'autre terme, lorsque le mécréant s'assure que le croyant a pris un engagement vis-à-vis de lui, puis le trahit, alors le mécréant n'aurait aucune confiance en la religion et le croyant l'aurait, par ce fait, détourné de la foi et de se convertir. Voilà le sens des paroles divines: (vous goûterez le malheur pour avoir barré le sentier d'Allah).

(Et ne vendez pas à vil prix le pacte d'Allah) C'est à dire ne troquez pas à vil prix le pacte que vous avez conclu avec Allah en vous contentant des biens éphémères de ce monde, car même si l'homme aura possédé de richesses, autant que les bas monde puisse contenir, ce qu'Allah lui réserve auprès de Lui est plus supérieur

encore, et ceci ne sera que pour ceux qui auront cru, respecté leur pacte et espéré la récompense céleste. (Tout ce que vous possédez s'épuisera) quelle que soit leur valeur car ils ne cessent de s'épuiser, (tandis que ce qui est auprès d'Allah durera) et demeurent pour toujours.

(Et Nous récompenserons ceux qui ont été constants en fonction du meilleur de ce qu'ils faisaient) Cela constitue comme un serment d'Allah qu'il accordera la belle récompense et le Paradis à ceux qui auront été constants en fonction de leurs meilleurs œuvres.

97. Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions.

Allah promet à tout croyant mâle ou femelle, qui fait des œuvres pies en se conformant aux enseignements contenus dans le Qur'an et à la sunna du Prophète ﷺ, tandis que son cœur croit à Allah et en Son Envoyé, celui-là Allah le rétribuera de la plus belle récompense et le fera vivre une excellente vie.

Que signifie l'excellente vie?

Ibn Abbas et d'autres ont dit qu'elle est celle qui lui procure les biens licites et bons.

Ali Ibn Abi Talib a précisé qu'elle est la sobriété.

Al-Hassan, Moujahid et Qatada ont déclaré qu'elle est le Paradis.

Quant à Al-Dahak, il a dit qu'elle est l'adoration dans le bas monde et les biens licites.

En vérité, la vie excellente renferme tout cela, la preuve en est ce hadith rapporté par l'imam Ahmad d'après 'Abdullah Ibn 'Umar où l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit:

"Réussira quiconque s'est converti à l'Islam, a reçu de biens qui lui suffisent et s'est contenté de ce qu'Allah lui a accordé".

L'imam Ahmad, cite également le hadith rapporté par Anas Ibn Malik que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Allah ne fera pas tort à un croyant pour une bonne action qu'il a faite, Il lui donnera des biens de ce monde et le rétribuera dans la vie future. Quant au mécréant, Il lui accordera des biens pour ses bonnes actions qu'ils a commises en vue d'Allah dans le bas monde, de sorte que, dans la vie future, il n'aura aucune bonne action pour en être rétribué"(Rapporté par Ahmad et Mouslim).

98. Lorsque tu lis le Qur'an, demande la protection d'Allah contre le Shaytan banni.

99. Il n'a aucun pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui.

100. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui.

La majorité des ulémas ont jugé que la demande du refuge auprès d'Allah contre Shaytan avant la lecture du Qur'an est une recommandation et non pas une obligation. Nous avons parlé de cela en commentant la Fatiha, la première sourate du Qur'an.

Shaytan n'a aucun pouvoir sur les croyants ni sur ceux qui se confient à Allah. Et Al-Thawri de commenter: Shaytan est démuné de toute autorité sur des gens qui commettent une faute mais ne tardent pas à s'en

repentir. Son autorité s'étend seulement sur les mécréants qui l'ont pris pour maître.

101. Quand Nous remplaçons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre - ils disent: "Tu n'es qu'un menteur". Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

102. Dis: "C'est le saint esprit [Jibrîl] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les Soumis [musulmans].

Allah montre la faiblesse d'esprit chez les associateurs et le manque de leur foi, et même son inexistence. Car chaque fois qu'un verset abrogea un autre, ils dirent à l'Envoyé d'Allah ﷺ (Tu n'es qu'un menteur) mais ils ignorèrent qu'Allah fait ce qu'Il veut. En commentant l'expression: (Quand Nous remplaçons un verset par un autre) Moujahid a dit: "Cela signifie qu'Allah ôte un verset pour affermir un autre à sa place, ce qui est pareil aux dires d'Allah: Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur, ou un semblable.s2v106

Allah ordonne à Son Prophète ﷺ de répondre aux mécréants que c'est bien Jibr'il, l'Esprit Saint, qui fait descendre ces révélations avec la vérité, pour (afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les Soumis [musulmans]) afin qu'ils y croient et leurs cœurs s'humilient.

103. Et Nous savons parfaitement qu'ils disent: "Ce n'est qu'un être humain qui lui enseigne [le Qur'an]. Or, la

langue de celui auquel ils font allusion est étrangère [non arabe], et celle-ci est une langue arabe bien claire.

Entre autres prétentions que les mécréants propageaient, ils disaient qu'un homme étranger apprenait le Qur'an à Muhammad ﷺ, un domestique qui travaillait chez des gens de Quraysh et vendait des choses dans une boutique près du mont As-Safa. Ils prétendaient aussi que le Prophète ﷺ le fréquentait souvent pour s'entretenir avec lui, sachant que cet homme ne connaissait pas la langue arabe. Allah a réfuté leur mensonge et leur répond: (Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère [non arabe], et celle-ci est une langue arabe bien claire) Comment peut-il apprendre le Qur'an avec son éloquence et ses versets diserts d'un homme étranger, alors qu'il est révélé en langue arabe et qui surpasse par sa perfection et par son contenu tous les Livres qui étaient révélés aux Bani Isra'il?

Qui était cet homme?

Muhammad Ibn Ishaq répond: C'est un domestique chrétien appelé Jabir qui travaillait chez des hommes de Bani Hadrami.

D'après Ikrima et Qatada, il s'appelait Ya'ich.

Enfin Ibn Jarir rapporte qu'Ibn Abbas a dit: "L'Envoyé d'Allah ﷺ enseignait à La Mecque à un esclave appelé Bel'am qui ne connaissait pas l'arabe. Le voyant souvent aller et venir chez lui les associateurs disaient: Bel'am enseignait le Qur'an à Muhammad" Allah leur répond en faisant descendre le verset précité.

104. Ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah, Allah ne les guide pas. Et ils ont un châtement douloureux.

105. Seuls forgent le mensonge ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah; et tels sont les menteurs.

Allah ne dirige pas ceux qui se détournent de Son Rappel et ne croient pas aux révélations descendues à Muhammad ﷺ en les réfutant et les traitant de mensonge rien que pour rejeter les enseignements. Ceux-là subiront un châtement terrible dans l'au-delà.

Muhammad ﷺ n'était ni un inventeur ni un menteur, ceux qui le traitaient ainsi sont les pires créatures aux regards d'Allah. Bien au contraire, il était le plus sincère, le plus véridique, l'homme le plus parfait, le plus fidèle et connu comme tel parmi ses concitoyens. Dans l'entretien qui eut lieu entre Abou Soufian et Héraclius le roi des Romains, ce dernier a conclu: "j'ai constaté que celui qui s'abstient de mentir aux hommes, tient forcément à ne pas mentir sur Allah".

106. Quiconque a renié Allah après avoir cru...- sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtement terrible.

107. Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Allah, vraiment, ne guide pas les gens mécréants.

108. Voilà ceux dont Allah a scellé les cœurs, l'ouïe, et les yeux. Ce sont eux les insoucients.

109. Et nul doute que dans l'au-delà, ils seront les perdants.

Celui qui renie Allah et mécroît après avoir cru, dont le cœur reste paisible dans la mécréance, encourra la colère d'Allah et un châtement implacable l'attend dans la vie future. Car il aura par son acte préféré le bas monde à l'autre et apostasié pour obtenir des biens de la vie présente. Allah ne dirige pas son cœur et ne l'affermir pas sur la religion véritable. Il scelle son cœur pour ne rien comprendre, sa vue et son ouïe pour qu'il n'en profite pas. Les gens qui sont comme tels auront perdu leurs personnes, leurs biens et leurs familles au jour de la résurrection. (sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi) Une exception faite de ceux qui sont contraints à apostasier verbalement à cause d'une torture ou d'un supplice, mais dont le cœur demeure serein sur la foi. Au sujet de cette révélation Ibn Abbas raconte qu'il s'agit bien de Ammar Ibn yasser que les associateurs l'avaient torturé pour renier Muhammad, peut se montrer comme tel (faisant semblant d'avoir apostasié en insultant Muhammad, preuve qu'ils est clair que tous considéré l'insulte ou le dénigrement de Rassoul comme une apostasie clair) pour sauvegarder son âme, de même il peut résister comme a fait Bilal^(ra) malgré les tortures et les méfaits des associateurs. Ils mettaient un grand rocher sur sa poitrine dans un temps très chaud en lui ordonnant d'apostasier, mais il refusait et leur répondait: "(Unique! Unique" (c.à.d Allah est Unique). Il

disait aussi: "Si je savais d'autres propos qui les irritaient plus, je n'aurais pas hésité à les leur dire".

- Comme le cas de Habib Ibnou Zayd Al 'Ansari lorsque Moussailima (le menteur) lui demanda: "Attestes-tu que Mouhammad est le Messenger d'Allah?"

Il répondit: "Oui!" Moussailima lui dit: "Attestes-tu que je suis le messenger d'Allah?"

Il répondit: "Je n'entends rien de ce que tu dis." Il fut découper morceaux après morceaux sans pour autant céder.

- Comme il est arrivé au compagnon 'Abdallah Ibnou Houdhaifa Essehmi: "Lorsque les romains le firent prisonnier et l'amènèrent chez leur roi qui lui proposa: "Convertis-toi au christianisme et je te ferais mon associé dans mon royaume et je te donnerai ma fille en mariage." Il lui répondit: "Même si tu me donnes tout ce que possèdent les arabes pour que je renie la religion de Mouhammad, fut-ce pour l'instant d'un clin d'œil, je ne le ferais pas!" Le roi lui dit:

"Dans ce cas là je te tue." Et 'AbdAllah lui répliqua: "Soit!" Le roi ordonna qu'on le crucifie et aux archers de tirer des flèches entre ses mains et ses pieds tout en lui proposant de se convertir au christianisme, mais 'AbdAllah refusa. Puis le roi demanda qu'on lui ramène 'AbdAllah, on le fit descendre. Le roi ordonna d'amener un grand chaudron en cuivre qu'on chauffa jusqu'à ébullition et on y jeta prisonnier musulman, alors que 'AbdAllah regardait.

Il ordonna qu'on amène ensuite (le prisonnier musulman) fut retirer du chaudron tel un squelette dépouillé et

'AbdAllah refusa toujours de se convertir au christianisme. Le roi ordonna d'y jeter 'AbdAllah en l'élevant à l'aide d'une poulie et 'AbdAllah se mit à pleurer, le roi pensa qu'il allait céder et en l'interrogeant sur ses pleurs, il lui répondit: "je pleurs parce que je ne possède qu'une seule âme qui sera jetée dans ce chaudron pour la cause d'Allah, j'aurais aimé avoir une âme à la place de chaque place de mon corps pour pouvoir subir cette torture pour la cause d'Allah" et dans d'autres versions: "le roi l'emprisonna en le privant de nourriture et de boisson pendant un certain nombre de jours. Après cela il lui envoya du vin et de la viande de porc mais 'AbdAllah refusa d'y toucher. Le roi le convoqua et lui demanda: "Qu'est-ce qui t'a empêché de manger?" 'AbdAllah lui répondit: "En de pareilles circonstances cette nourriture m'est permise mais je n'ai pas voulu en prendre pour que tu ne puisses pas te réjouir." Le roi lui dit: "Embrasse moi sur la tête et je te libère" et 'AbdAllah de lui répondre: "Et tu libères avec moi tous les prisonniers musulmans?" Le roi lui dit d'accord. 'AbdAllah l'embrassa sur la tête et le roi le libéra et avec lui tous les prisonniers musulmans. Quand 'AbdAllah fut de retour, 'Umar Ibnou Al Khattab ^(ra) a dit: "Il est un devoir pour tout musulman d'embrasser la tête de 'AbdAllah Ibn Houdhaifa et je suis le premier à le faire." Il se leva et l'embrassa sur la tête.

110. Quant à ceux qui ont émigré après avoir subi des épreuves, puis ont lutté et ont enduré, ton Seigneur

après cela, est certes Ghafur [Pardonneur] et Rahim [Miséricordieux].

111. [Rappelle-toi], le jour ou chaque âme viendra, plaidant pour elle-même, et chaque âme sera pleinement rétribuée pour ce qu'elle aura œuvré sans qu'ils subissent la moindre injustice.

Il y avait une autre catégorie d'hommes qui étaient opprimés et persécutés à La Mecque qui répondaient à la demande des associateurs. A ceux-là Allah leur trouva une issue en leur ordonnant d'émigrer vers Médine en laissant biens et famille en vue de Lui satisfaire. A Médine, ils s'unirent aux croyants et combattirent à leur côté contre les mécréants et firent preuve de constance. Ceux-là comme Allah leur a promis, bénéficieront au jour du jugement de Sa satisfaction et Sa miséricorde. En ce jour-là (le jour ou chaque âme viendra, plaidant pour elle-même) ni la cause d'un père, ni d'un fils, ni d'un frère ou d'autre, et chaque personne sera rétribuée pour ce qu'elle aura fait sans être lésée en quoi que ce soit fut-ce une pellicule de datte.

112. Et Allah propose en parabole une ville: elle était en sécurité, tranquille; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrate aux bienfaits d'Allah. Allah lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient.

113. En effet, un Messenger des leurs est venu à eux, mais ils l'ont traité de menteur. Le châtement, donc les saisit parce qu'ils étaient injustes.

Cette cité est La Mecque. Elle était paisible et tranquille et les richesses lui venaient en abondance de toutes

parts; alors que tout autour des gens étaient enlevés, tandis que ceux qui y pénétrèrent furent en sécurité totale, comme Allah le montre dans ce verset: **Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part?**s28v57. Les habitants de cette ville ont méconnu les bienfaits d'Allah et renié Ses signes dont le plus grandiose fut la mission de Muhammad ﷺ Allah en parle d'eux en disant: **Ne vois-tu point ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre l'ingratitude et établissent leur peuple dans la demeure de la perdition, l'Enfer, où ils brûleront? Et quel mauvais gîte!**s14v28v29.

Pour prix de leur mécréance, Allah a fait goûter aux habitants de cette ville deux violences: La faim, car après qu'ils vivaient dans l'aisance et l'opulence et recevaient les fruits et les récoltes de toutes parts, et parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son Prophète et méconnu tous les bienfaits, ils furent atteints par sept années de sécheresse grâce à l'imprécation de l'Envoyé d'Allah ﷺ. Puis la peur en l'échangeant contre la sécurité. Ils craignirent l'Envoyé d'Allah ﷺ et ses compagnons après leur émigration car ils attendaient toujours à des attaques jusqu'à qu'à la fin La Mecque fut conquise. Tout cela était dû à leur mécréance et leur rébellion contre le Prophète ﷺ qu'ils traitèrent d'imposteur. Ce Prophète qui était choisi parmi eux, Allah rappela cela aux croyants en leur disant :**Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a envoyé chez eux un messenger de parmi eux-mêmes,**s3v164.

114. Mangez donc de ce qu'Allah vous a attribué de licite et de bon. Et soyez reconnaissants pour les bienfaits d'Allah, si c'est Lui que vous adorez.

115. Il vous a, en effet, interdit [la chair] de la bête morte, le sang, la chair de porc, et la bête sur laquelle un autre nom que celui d'Allah a été invoqué. Mais quiconque en mange sous contrainte, et n'est ni rebelle ni transgresseur, alors Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

116. Et ne dites pas, conformément au mensonges proférés par vos langues: "Ceci est licite, et cela est illicite", pour forger le mensonge contre Allah. Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas.

117. Ce sera pour eux une piètre jouissance, mais un douloureux châtiment les attend.

Allah ordonne à Ses serviteurs de manger la nourriture bonne et licite et de Lui être reconnaissants car Il est le seul qui pourvoit à leurs besoins et le Dispensateur par excellence. D'autre part, Il leur interdit de consommer tout ce qui pourrait nuire à leur santé tel que le sang, la bête étouffée et la chair de porc et (et la bête sur laquelle un autre nom que celui d'Allah a été invoqué) C'est à dire que tout ce qui est sacrifié au nom d'autres divinités.

(Mais quiconque en mange sous contrainte) et ne serait ni rebelle ni transgresseur (alors Allah est Pardonneur et Miséricordieux) Une affaire que nous avons traité auparavant, (voir le verset n 173 de la sourate de la vache).

(Et ne dites pas, conformément au mensonges proférés par vos langues: "Ceci est licite, et cela est illicite", pour forger le mensonge contre Allah) Il s'agit de toute innovation en matière de religion qui n'est pas fondée sur une loi, car les associateurs, du temps de l'ère préislamique, avaient inventé tant de règles qui n'avaient aucune relation avec la religion en rendant des aliments licites et d'autres illicites à leur gré, prétendant qu'Allah les a rendus ainsi en forgeant des mensonges. Allah les menace et les avertit: (Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas) dans les deux mondes. Dans la vie présente ils jouissent des biens éphémères, mais dans l'autre ils subiront un châtement terrible comme Il a dit: Nous leur donnons de la jouissance pour peu de temps; ensuite Nous les forcerons vers un dur châtement.s31v24. Ils jouiront momentanément de ce monde et ils retourneront ensuite vers leur Seigneur qui leur fera goûter un dur châtement pour prix de leur mécréance.

118. Aux Juifs, Nous avons interdit ce que Nous t'avons déjà relaté. Nous ne leur avons fait aucun tort; mais ils se faisaient du tort à eux-mêmes.

119. Puis ton Seigneur envers ceux qui ont commis le mal par ignorance, et se sont par la suite repentis et ont amélioré leur conduite, ton Seigneur, après cela est certes Pardonneur et Miséricordieux.

Après avoir montré les choses interdites aux croyants, Allah parle des choses qui étaient défendues à ceux qui suivaient le Judaïsme avant que leur religion ne fût abrogée. Ces interdictions on les trouve dans la sourate

du Bétail, parce que les Bani Isra'il se sont fait tort à eux-mêmes et par la suite, Ils ont mérité ces restrictions, quand Il a dit: *C'est à cause des iniquités des Juifs que Nous leur avons rendu illicites les bonnes nourritures qui leur étaient licites, et aussi à cause de ce qu'ils obstruent le sentier d'Allah, [à eux-mêmes et] à beaucoup de monde,s4v160.*

A ceux qui ont fait le mal par ignorance, puis se sont repentis et se sont amendés, Allah promet le pardon et l'indulgence à condition de cesser de commettre tout péché et de pratiquer les œuvres pies et de s'acquitter de leurs obligations.

120. Ibrahim était un guide [Umma ou autre interprétation une communauté a lui seul] parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.

121. Il était reconnaissant pour Ses bienfaits et Allah l'avait élu et guidé vers un droit chemin.

122. Nous lui avons donné une belle part ici-bas. Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens de bien.

123. Puis Nous t'avons révélé:"Suis la religion d'Ibrahim qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs".

Allah fait l'éloge de Son ami Ibrahim et Son Envoyé, qui fut l'imam des croyants et le père des Prophètes. Il l'innocente d'avoir suivi l'idolâtrie, le judaïsme et la christianisme. Il représenta tout un modèle d'homme soumis, obéissant à Allah et ne fut point l'un des associateurs.

Ibrahim reconnut les bienfaits qu' Allah lui a accordés. Il s'est acquitté de toutes ses obligations envers Lui. Allah l'a choisi de préférence à tous les hommes, fit de lui un confident et le dirigea dans la bonne voie qui consiste à ne reconnaître que Lui comme un Dieu et à l'adorer avec ferveur.

Allah demande à Muhammad ﷺ, en lui révélant cela, de suivre la religion d'Ibrahim qui était (une religion) parfaite et la plus correcte, et de le déclarer (ouvertement), en lui ordonnant de dire: Dis: "Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion D'Ibrahim, le soumis exclusivement à Allah et qui n'était point parmi les associateurs.s6v161.

124. Le Sabbat n'a été imposé qu'à ceux qui divergeaient à son sujet. Au Jour de la Résurrection, ton Seigneur jurera certainement au sujet de ce dont ils divergeaient.

Allah sans doute prescrit à chaque communauté un jour où les hommes se consacrent à Son adoration. Le vendredi fut le jour des musulmans, le sixième de la semaine où le Seigneur acheva la création et paracheva Ses bienfaits. On a dit que ce jour-même fut prescrit par la bouche de Moussa aux Bani Isra'el mais ils le substituèrent par le Samedi durant lequel Allah n'a rien créé.

Allah, par la suite, le leur imposa selon la loi du Pentateuque, leur recommanda de l'observer et leur ordonna de suivre la religion de Muhammad ﷺ en prenant d'eux les engagements et les pactes. C'est pour cela qu'il a dit: (Le Sabbat n'a été imposé qu'à ceux qui divergeaient à son sujet).

A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Hourayra^(ra) que l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit: "Nous les derniers venus seront les premiers au jour de la résurrection. Néanmoins ils ont reçu le Livre avant nous. Ce jour (le vendredi) qu'Allah leur avait prescrit, ils se sont divisés à son sujet; mais Il nous a guidés vers ce jour. Les gens viennent par la suite: les juifs le lendemain et les chrétiens le surlendemain" (Rapporté par Boukhari et Mouslim)

125. Par la sagesse et la bonne exhortation appelle [les gens] au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés.

Allah ordonne à Son Prophète ﷺ d'appeler les hommes dans son chemin par la sagesse et la belle exhortation selon les enseignements qu'il a reçus par les révélations, en leur indiquant et expliquant, d'après les dires d'Ibn Jarir, les prescriptions, les interdictions et la menace d'Allah au cas où ils enfreignent Ses lois.

Quant à ceux qui veulent discuter, Il lui demande de discuter avec eux de la meilleure façon, avec modération et bienveillance, tout comme Il lui a ordonné de le faire avec les gens d'Écriture en disant: Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes.s29v46.

Les mêmes ordres furent donnés auparavant à Moussa et Hârun quand Allah leur dit: Puis, parlez-lui gentiment. Peut-être se rappellera-t-il ou [Me] craindra-t-il?s20v44.

(Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés) c'est à dire Il connaît ceux qui seront heureux et ceux qui seront malheureux d'après le Livre gardé qui se trouve auprès de Lui. Que l'âme du Prophète ﷺ ne se répande pas en regrets sur eux, car sa mission se limite à les avertir et Allah les jugera au jour de la résurrection. Quand le Prophète ﷺ appelait son oncle (Abu Talib) à se convertir et qu'il refusa, Allah lui dit: Tu [Muhammad] ne guide pas celui que tu aimes: s28v56. Allah connaît aussi mieux que quiconque ceux qui cherchent à se rapprocher de Lui car c'est Lui qui guide.

126. Et si vous punissez, infliger [à l'agresseur] une punition égale au tord qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurants.

127. Endure! Ton endurance [ne viendra] qu'avec [l'aide] d'Allah. Ne t'afflige pas pour eux. Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots.

128. Certes, Allah est avec ceux qui [L']ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants.

Allah ordonne aux hommes d'être justes dans les punitions et en s'acquittant de leurs droits. Ibn Sirin de commenter: Si quelqu'un prend de vous une chose, récupérez de lui une chose qui lui soit pareille.

Ibn Zayd rapporte: "Il fut ordonnés aux croyants de pardonner les associateurs. Certains parmi ces derniers qui étaient puissants et influents se convertirent et dirent à l'Envoyé d'Allah ﷺ: "Si Dieu nous le permettait, nous aurions chassé ces chiens (les associateurs)". Allah a cette occasion fit cette révélation mais, plus tard elle

fut abrogée par celle qui oblige les croyants à combattre dans la voie d'Allah.

La sourate de l'Abeille fut révélée à La Mecque à l'exception des trois derniers versets cités(là-haut), qui furent révélés à Médine après l'assassinat de Hamza^(ra) que les associateurs ont mutilé. L'Envoyé d'Allah ﷺ dit alors: "Si je prends le dessus, je mutilerai les corps de trente hommes d'entre eux". Les musulmans, ayant entendu les propos du Prophète ﷺ s'écrièrent: "par Allah si nous les vaincrons, nous les mutilerons d'une façon que nul parmi les arabes l'avait fait". Ce verset alors fut descendu: (Et si vous punissez, infliger [à l'agresseur] une punition égale...

A propos du meurtre de Hamza, Abou Hourayra raconte: "Après le martyre de Hamza, l'Envoyé d'Allah ﷺ se tint auprès de son cadavre, le regarda et fut très peiné et chagriné, surtout en le voyant mutilé, il dit: "Qu'Allah te fasse miséricorde. Je ne t'ai connu qu'un homme qui maintenait le lien du sang et faisait le bien. Par Allah, si ce n'était à cause de mon chagrin sur toi, j'aurais aimé te laisser jusqu'à ce qu'Allah te ressuscitera des ventres des bêtes fauves le jour du rassemblement. Par Allah, je mutilerai les corps de soixante hommes d'entre eux". Jibr'il descendit alors et lui communiqua cette révélation: (Et si vous punissez, infliger [à l'agresseur] une punition égale...) L'Envoyé d'Allah ﷺ expia son serment et s'abstint de toute mutilation.

Ce verset est semblable a d'autres que l'on trouve dans le Qur'an, et tous appellent à agir avec équité et justice. Comme par exemple quand le Seigneur dit: La sanction

d'une mauvaise action est une mauvaise action [une peine] identique.s42v40 et mieux encore: Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah.s42v40.

Donc les hommes sont tenus de châtier comme ils ont été châtiés, mais Allah les exhorte à être patients en l'affirmant (Ton endurance [ne viendra] qu'avec [l'aide] d'Allah), car que ce soit le châtiment réciproque ou la patience, tout dépend de la volonté d'Allah, de Son aide et de Sa puissance.

Il lui dit enfin: Ne t'afflige pas sur ceux qui te contredisent et s'opposent à toi, et ne sois plus angoissé à cause de leurs intrigues, qu'ils ne veulent que te causer du mal, mais sache qu'Allah te suffit contre eux. Il te donnera la victoire sur eux et tu auras le dessus car (Certes, Allah est avec ceux qui [L']ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants).